

Direction des renseignements, de l'accès à l'information  
et des plaintes sur la qualité des services

Québec, le 6 septembre 2019

Objet : Demande d'accès n° 2019-07-065 – Lettre réponse

---

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 29 juillet dernier, concernant rapports d'interventions liés à la digue sur le territoire de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac depuis 1970.

Les documents suivants sont accessibles. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection du 12 mars 1993, 4 pages;
2. Rapport d'inspection du 16 octobre 1995, 3 pages;
3. Rapport d'inspection du 26 avril 2002, 2 pages;
4. Rapport d'inspection du 9 juin 2003, 2 pages;
5. Rapport d'intervention du 28 avril 2019, 5 pages;
6. Rapport d'inspection du 9 mai 2019, 9 pages;
7. Rapport d'inspection des 10 et 11 mai 2019, 7 pages;
8. Rapport d'inspection du 12 mai 2019, 3 pages;
9. Rapport d'inspection du 16 mai 2019, 12 pages;
10. Rapport d'intervention du 25 mai 2019, 5 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 48, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Par ailleurs, nous vous informons que certains documents relèvent davantage la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. En vertu de l'article 48 de la Loi, nous devons vous référer à la personne responsable de l'application de cette loi au sein de cet organisme :

Me Marie-Josée Russo, Greffière  
3000, ch. d'Oka  
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (QC) J0N 1P0  
Tél. : 450 472-7310 #214  
Télec. : 450 472-0109  
[mj.russo@vsmsll.ca](mailto:mj.russo@vsmsll.ca)

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Marie-Claude Laflamme, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel [marie-claude.laflamme@environnement.gouv.qc.ca](mailto:marie-claude.laflamme@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (12)

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7430-15-01-0048700 DATE DE RÉDACTION : 93 / 03 / 15  
A M J

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 93 / 03 / 19 HEURE : - Arrivée : 14.30  
A M J - Départ : 15.15

INSPECTEUR / INSPECTRICE : DANIEL GERMAIN

ACCOMPAGNÉ DE : \_\_\_\_\_

LIEU INSPECTÉ : STE-MARTHE SUR LE LAC  
LAC DES DEUX MONTAGNES  
SURFACE GELEE DU  
LAC (Propriété du  
G.G.)

ADRESSE POSTALE (si différente)  
MUNICIPALITE DE  
STE-MARTHE

PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [ ] non [ ]

|                             |                 |
|-----------------------------|-----------------|
| NOM/ADRESSE                 | TÉLÉPHONE       |
| <u>Serge Belanger D.D.H</u> | <u>873-8499</u> |
| _____                       | _____           |
| _____                       | _____           |

|                         |              |           |
|-------------------------|--------------|-----------|
| PERSONNES RENCONTRÉES : | NOM/FONCTION | TÉLÉPHONE |
| _____                   | _____        | _____     |
| _____                   | _____        | _____     |
| _____                   | _____        | _____     |

PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS [X] CROQUIS [ ] PLANS [ ] CARTES [ ]  
Nombre \_\_\_\_\_ # \_\_\_\_\_ # \_\_\_\_\_

ÉCHANTILLONS  
[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [ ] 1. \_\_\_\_\_  
PRÉCISEZ 2. \_\_\_\_\_

BUTS : aller voir les travaux en cours sur les rives  
du lac des 2 Montagnes à Ste-Marthe sur  
le lac

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7430-15-01-0048200 DATE DE RÉDACTION : 99 / 03 / 15  
A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Suite à un appel de la DRH (sage Belange), je me suis rendu à St-Martin sur le lac, puis du lac des Deux-Montagnes. On accède au lac des Deux-Montagnes par la 13<sup>ème</sup> avenue. J'ai constaté la présence d'une pelle mécanique ainsi que plusieurs voyages de grosses pierres (entre la 14<sup>ème</sup> et la 17<sup>ème</sup>) sur la surface gelée du lac.

Lors de mon passage il n'y avait personne sur les lieux et les travaux semblaient arrêtés (peut être à cause de la présence d'eau sur la glace).

Note → la Municipalité de St-Martin a déposé des matériaux sur la glace (propre G.G.)

Un camion bleue blévent pour amener ces matériaux dans une portion de rives entre la 13<sup>ème</sup> et la 17<sup>ème</sup> rue.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7436-15-01-0048200 DATE DE RÉDACTION : 93 / 03 / 15  
A M J

3. CONCLUSION

→ dépôt de matériel sur la glace  
recouvrant le lit du lac de  
Deux Montagnes

→ Evénement → aménagement des rives  
à des fins publiques

→ en l'absence publique  
Municipalité de St. Marie sur  
le lac )

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7130-15-01-0048200 DATE DE RÉDACTION : 93 / 03 / 15  
 A M J

4. RECOMMANDATIONS

- appeler St. Mathieu et faire procéder immédiatement à l'arrêt des travaux sous pain il sera trop tard car la fragilité de la glace ne permettra plus d'intervenir.
- Dans A inf → tel gramme si possible + tel phone au Sec. Trés. ou TUTEUR de la Ville pour empêcher qu'on continue à déposer des matériaux sur la glace
- L. G. E article 92

→ appeler 53-54 pour confirmer.

5. VÉRIFICATION

• RÉDIGÉ PAR : DANIEL GERMAIN (nom) [Signature] (signature) 93 03 / 15  
 A M J

• VÉRIFIÉ PAR : Jucy Tcheault (nom) [Signature] (signature) 93 03 / 15  
 A M J

• COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Conversation téléphonique avec Jean-Claude Gauthier, des services techniques. Il m'assure que les permis sont eullevés aujourd'hui et qu'il fera parvenir une demande de ces autorisations à la Direction du Domaine Hydroïque. Ai communiqué avec 53-54 pour l'en aviser. Je n'ai pas lieu d'expédier un avis d'inspection ff.



## RAPPORT D'INSPECTION

N/ RÉFÉRENCE: 7430-15-01-00754-00

DATE DE RÉDACTION: 15 janvier 1996

### 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Lors de l'inspection je n'ai pas remarqué de signe particulier pouvant me laisser croire que des travaux ont été exécutés. Selon la municipalité les travaux auraient été effectués en février 1995. Comme l'inspection a été effectuée à l'automne le site a eu le temps de se régénérer, ce qui explique que l'on ne voit plus de trace des travaux. On ne peut pas comparer avec la situation antérieure puisque aucune inspection n' a été faite avant l'émission du C.A. Il n'y a plus aucune trace d'érosion ou d'affouillement.



**RAPPORT D'INSPECTION**

N/ÉFÉRENCE: 7430-15-01-00754-00

DATE DE RÉDACTION: 15 janvier 1996

**3. CONCLUSION**

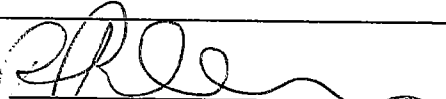
Compte tenu des informations recueillies je considère que les travaux ont été réalisés conformément au certificat d'autorisation.

**4. RECOMMANDATION**

Je recommande la fermeture de ce dossier.


**5. VÉRIFICATION**

- RÉDIGÉ PAR: RHÉAL BOUCHER

  
Signature

15 janvier 1996  
Date

- VÉRIFIÉ PAR:

  
Signature

96.01.29  
Date

- COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

-----  
-----  
-----  
-----

**RAPPORT D'INSPECTION**

Date du Rapport 8 mai 2002

---

N/RÉFÉRENCE: 7430-15-01-01681-00

---

**IDENTIFICATION**

DATE DE L'INSPECTION: 26 avril 2002

INSPECTEUR: Rhéal Boucher  
ACCOMPAGNÉ DE:

MUNICIPALITÉ: Sainte-Marthe-sur-le-Lac

DESCRIPTION DE LA DEMANDE : Demande d'intervention de la sécurité civile, mur de soutènement dangereusement incliné vers le lac terrain en empiètement

ADRESSE POSTALE : 3, 22 ième avenue Sainte-Marthe-sur-le-Lac  
DU PROPRIÉTAIRE : 53-54  
TÉLÉPHONE :

ADRESSE POSTALE :  
DU MANDATAIRE :  
TÉLÉPHONE :

PLAIGNANT(E):  
ADRESSE:  
TÉLÉPHONE :

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S): Inspecteur municipal et Jean Beudet de la sécurité civile

PHOTOS:

BUT DE L'INSPECTION : assister la sécurité civile et déterminer la position du Ministère car terrain en empiètement.

---

RÉDIGÉ PAR :   
Nom de l'inspecteur Rhéal Boucher

Date 8 mai 2002

VÉRIFIÉ PAR : \_\_\_\_\_  
Nom du chef d'équipe

Date

---

## DESCRIPTION DE L'INSPECTION FAITS CONSTATÉS

Lors de l'inspection nous avons constaté que le mur de béton sur le bord du lac était dangereusement incliné vers le lac. Le sol derrière le mur s'est affaissé. Le nouveau propriétaire avait utilisé une chaîne pour attacher le mur à un arbre afin que celui-ci ne bascule pas immédiatement dans le lac.

## DESCRIPTION DE L'INSPECTION COMMENTAIRES RECUEILLIS

Le nouveau propriétaire vient tout juste d'acheter la résidence. L'affaissement se serait produit durant la nuit. Il me confirme que le terrain est en empiètement sur le domaine hydrique public. Je l'ai informé que les travaux de réfection devront être approuvés par la municipalité et par le Ministère.

## CONCLUSION

Comme il s'agit d'un terrain en empiètement, nous devons nous prononcer sur les travaux correctifs. La municipalité doit aussi faire appliquer sa réglementation car il s'agit d'un fin privée assujettis à la réglementation municipale. Il y a eu une demande d'achat du domaine public par l'ancien propriétaire. J'ai informé la Direction à Québec de la problématique. Le propriétaire devra mandater une firme afin de nous présenter une proposition de stabilisation. Je crois qu'il serait possible de refaire une stabilisation avec une autre technique que le mur car il y a de la place pour adoucir la pente.

## RECOMMANDATIONS

Attendre proposition de stabilisation  
Acheminer informations à Québec.

**RAPPORT D'INSPECTION**

Date du Rapport 16 juin 2003

---

**N/RÉFÉRENCE: 7430-15-01-01681-00**

---

**IDENTIFICATION**

DATE DE L'INSPECTION: 9 juin 2003

INSPECTEUR: Rhéal Boucher

ACCOMPAGNÉ DE:

MUNICIPALITÉ: Sainte-Marthe-sur-le-Lac

DESCRIPTION DE LA DEMANDE : Vérifier nouveaux travaux au 3, 22<sup>e</sup> avenue.

ADRESSE POSTALE : 53-54  
DU PROPRIÉTAIRE :  
TÉLÉPHONE :

ADRESSE POSTALE :  
DU MANDATAIRE :  
TÉLÉPHONE :

PLAIGNANT(E):  
ADRESSE:  
TÉLÉPHONE :

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S):

PHOTOS:

BUT DE L'INSPECTION : Vérifier l'application de la loi sur la qualité de l'Environnement.

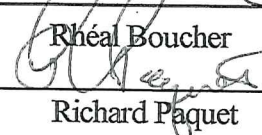
---

RÉDIGÉ PAR :

Nom de l'inspecteur

VÉRIFIÉ PAR :

  
Rhéal Boucher

  
Richard Paquet

Date 16 juin 2003

Date

16/6/2003

---

## DESCRIPTION DE L'INSPECTION FAITS CONSTATÉS

Lors de l'inspection j'ai constaté que de nouveaux travaux de remblayage ont été réalisés sur la rive et le littoral sur le domaine hydrique public du côté est de la propriété. Ces travaux ont été réalisés pour l'aménagement d'une descente vers le lac. Le mur de pierres le long du terrain de la propriété a aussi été refait.

Des travaux majeurs d'enrochement ont aussi été réalisés pour former une berme le long du mur de béton du côté ouest de la propriété. Ces travaux ont été réalisés en empiètement sur le littoral de domaine public.

J'ai aussi constaté que l'enrochement a été complètement refait sur la rive et le littoral en front de la 22<sup>e</sup> avenue.

## DESCRIPTION DE L'INSPECTION COMMENTAIRES RECUEILLIS

### CONCLUSION

Les travaux pour la descente ont été réalisés pour les fins d'une résidence, ceux-ci relèvent donc de la juridiction municipale. Comme ils ont été réalisés sur le domaine public, nous devons demander à la municipalité de statuer et de nous informer sur la conformité de ces travaux à la réglementation municipale. Le remblai étant aménagé devant un terrain municipal, si celui-ci est maintenu, c'est la municipalité qui en sera responsable en vertu de la loi sur le régime des eaux.

Les travaux d'enrochement du côté ouest ont aussi été réalisés sur le domaine hydrique public et ce, sans autorisation. Ces travaux étant réalisés pour des fins privées, ils doivent être préalablement autorisés par la municipalité. Comme ils ont été réalisés sur le domaine public, nous demanderons à la municipalité de statuer et de nous informer sur la conformité de ces travaux à la réglementation municipale. Nous ne pourrions pas finaliser la vente du terrain en empiètement tant que nous ne connaissons pas la position de la municipalité sur ces travaux.

Les travaux réalisés sur la rive et le littoral en front de la 22<sup>e</sup> avenue ont été fait à des fins municipales et nécessitaient au préalable un certificat d'autorisation du Ministère en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement. Il y avait déjà un enrochement à cet endroit. Il aurait été possible de faire une stabilisation en y ajoutant un peu de végétation.

### RECOMMANDATIONS

Écrire à la municipalité pour l'informer de la position du Ministère dans le dossier.

Demander à la municipalité de nous soumettre une proposition pour ajouter de la végétation à la stabilisation au bout de la 22<sup>e</sup> avenue.

**INTERVENTION TERRAIN**

|  |            |  |         |
|--|------------|--|---------|
| <b>1 Identification</b>                          |            |  |         |
| Date de l'événement :                            | 2019-04-27 | Heure de l'évènement :                         | - h -   |
| Date du signalement :                            | 2019-04-28 | Heure du signalement :                         | - h -   |
| Date de l'intervention :                         | 2019-04-28 | Heure de début :                               | 12 h 08 |
|  |            | Heure de fin :                                 | 18 h 18 |
| Intervention effectuée par : Léonie Roulier      |            |  |         |
| Accompagné par : - + <input type="checkbox"/> SO |            |  |         |
| Nom : Fouad Ghafir                               |            | Fonction : Intervenant d'Urgence-Environnement |         |

|                       |  |
|-----------------------|--|
| <b>1.1 Demande</b>    |  |
| N° de demande :       | 200394985  |
| Type de demande :     | Urgence  |
| Objet de la demande : | Intervention d'Urgence-Environnement 2014-20?? - Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides |

|                         |  |
|-------------------------|--|
| <b>1.2 Intervention</b> |  |
| N° d'intervention :     | 301385653  |
| Type d'intervention :   | Intervention d'urgence-environnement (terrain)   |
| N° de gestion doc. :    | 7110-19-01-72015-031   |
| N° de document :        | 401803910  |
| But de l'intervention : | Sainte-Marthe-sur-le-Lac / Digue municipale en bordure du Lac des Deux-Montagnes / Hydrocarbures observées lors du survol en hélicoptère dans la zone inondée (quartier des maisons mobiles)<br>Vérifier l'état des lieux et évaluer si une intervention est requise |
| Catégorie :             | <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3  |

|                        |           |   |                               |
|------------------------|-----------|---|-------------------------------|
| <b>1.3 Signalement</b> |           |   |                               |
| Nom                    | Fonction  | Organisme   | N° de téléphone               |
| Gilles Desgagnés       | Directeur | MLL - Direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie | Bur.:514-873-1300 poste 42603 |

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>1.4 Produits en cause</b> | - + <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|------------------------------|--|

|   |  |                               |
|---|--|-------------------------------|
| <b>2 Lieu concerné par l'intervention</b> |  | - +                           |
| 1   | Nom du lieu : Digue municipale (Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac)   |                               |
|   | Nom usuel du lieu :  |                               |
|   | N° du lieu : X2178568  | Type de lieu : digue et jetée |
|   | Localisation du lieu : Coordonnées géographiques : 45,51966666700:-73,923500000000   |                               |
|   | Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,519666666700:-73,923500000000  |                               |
|   | Milieu impacté : <input type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Sol Infrastructure : <input type="checkbox"/> Souterraine <input type="checkbox"/> Surface |                               |

|                                   |                          |  |                     |                 |     |
|-----------------------------------|--------------------------|--|---------------------|-----------------|-----|
| <b>3 Intervenant du lieu</b>      |                          |  |                     |                 | - + |
| Nom                               | Implication dans le lieu | Adresse postale (si différente du lieu)                            | N° intervenant SAGO | N° de lieu SAGO |     |
| Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac |                          | 3000, chemin d'Oka<br>Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec)<br>JON 1P0 | 13434550            | X2178568        |     |

|                                |                                     |
|--------------------------------|-------------------------------------|
| <b>4 Condition météo</b>       | <input type="checkbox"/> SO         |
| Description : 8°C. Ensoleillé. | <input type="checkbox"/> Précisions |

|  |                          |                          |   |                 |                                 |
|--|--------------------------|--------------------------|---|-----------------|---------------------------------|
| <b>5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)</b> |                          |                          |   |                 | - + <input type="checkbox"/> SO |
| R  | C                        | Nom                      | Fonction  | N° de téléphone |                                 |
| <input checked="" type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> | Karl Scanlan             | Directeur Général de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac | 53-54           |                                 |
| <input checked="" type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> | Norbert Vendette         | Directeur du service incendie                             |                 |                                 |
| <input checked="" type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> | Stéphanie Forêt Lanthier | Employée du Ministère de la sécurité public               |                 |                                 |
| <input checked="" type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> | Simon Massé              | Employé du Ministère de la sécurité public                |                 |                                 |

|   |   |   |                                |
|---|---|---|--------------------------------|
| <b>5.1 Mode d'identification</b>  |   |   |                                |
| But expliqué :  | <input checked="" type="checkbox"/> oui     | <input type="checkbox"/> non              | <input type="checkbox"/> s. o. |
| Mode d'identification :   | <input checked="" type="checkbox"/> verbale | <input type="checkbox"/> preuve de statut |                                |
| But expliqué à/Identification faite auprès de : Des personnes rencontrées |   |   |                                |

|   |   |                             |
|---|---|-----------------------------|
| <b>6 Photo numérique</b>  |   | <input type="checkbox"/> SO |
| Nombre de photos prises sur le terrain : 6  | Nombre de photos intégrées au rapport : 2 |                             |
| <p>Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Léonie Roulier avec un appareil photo de type iphone. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.</p> <p>Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : T:\Commun\Urgences_Albums\T 06-13-14-15 - Photos\Interventions 2019-2020\7110-15-01-72015-031\2019-04-28</p> <p>Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.</p> |   |                             |

|  |     |  |
|--|-----|--|
| <b>6.1 Modification apportée aux photos numériques</b> | - + | <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|--|-----|--|

|  |  |
|--|--|
| <b>7 Grille d'intervention annexée</b> | <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|--|--|

| <b>8 Autre pièce annexée au rapport</b> |        |  | - + | <input type="checkbox"/> SO |
|---|--------|--|-----|-----------------------------|
| Type de pièce                           | Numéro | Titre  |     |                             |
| Croquis                                 | 1      | Croquis 1. Sainte-Marthe-sur-le-Lac / Digue municipale en bordure du Lac des Deux-Montagnes / Hydrocarbures observées lors du survol en hélicoptère dans la zone inondée (quartier des maisons mobiles) (1 page) |     |                             |

| <b>9 Équipement utilisé</b> |                  |                           | - + | <input type="checkbox"/> SO |
|-----------------------------|------------------|---------------------------|-----|-----------------------------|
| Type d'équipement           | Modèle           | Commentaire               |     |                             |
| GPS                         | Garmin Dakota 10 | +/- 3 mètres de précision |     |                             |

|                       |     |  |
|-----------------------|-----|--|
| <b>10 Échantillon</b> | - + | <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|-----------------------|-----|--|

| <b>11 Journal des opérations (rapport détaillé)</b> |            |           |   | - +                    |
|---|------------|-----------|---|------------------------|
| Date  | Heure      | Activités |   |                        |
| 1   | 2019-04-28 | 12h08     | De : Nadine Lagacé  | À : Léonie Roulier     |
|   |            |           | À 12h08, Nadine Lagacé m'appelle pour m'informer que je devrais me rendre à Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle me dit que suite au bris de la digue municipale de Sainte-Marthe un quartier de maison mobile fut inondé. Dans ce quartier, lors d'un survol en hélicoptère, des hydrocarbures furent observés à la surface de la nappe d'eau. Ainsi, moi et mon collègue, Fouad Ghafir, devons nous rendre sur les lieux de l'incident. Elle me donne deux adresses auxquelles nous devrions nous rendre. Tout d'abord, au 2960 boulevard des promenades (Garage municipal et Service de sécurité incendie d la ville) et ensuite au 3014 chemin d'Oka.   |                        |
| 2   | 2019-04-28 | 14h17     | De : Léonie Roulier et Fouad Ghafir   | À : Karl Scanlan       |
|   |            |           | À 14h17, mon collègue et moi arrivons au 2960, boulevards des promenades (Garage municipal et Service de sécurité incendie d la ville). Nous rencontrons Karl Sacnlan, le directeur général de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Il nous informe que lors du survol aérien en hélicoptère auxquelles il a participé ce matin, quelques flaques d'hydrocarbures ont été observées dans le quartier des maisons mobiles qui est actuellement inondé presque en entier. Il nous informe aussi que les puits d'eau potable de la ville sont tous protégés et sécurisés. Un avis d'ébullition préventive est en vigueur pour une durée indéterminée. Également, les réseaux d'égout seront bouchés sous peu par des plongeurs. Finalement, l'hélicoptère retournera survoler la zone inondée en soirée. Il nous informera à ce moment si les hydrocarbures sont toujours apparents. Nous quittons le garage municipal à 14h28. Nous nous dirigeons vers le 3014, chemin d'Oka.   |                        |
| 3   | 2019-04-28 | 14h33     | De : Léonie Roulier et Fouad Ghafir   | À :                    |
|   |            |           | À 14h33, nous arrivons au 3014, chemin d'Oka. À cet endroit, on nous informe que le poste de commandement des pompiers et de la sûreté du Québec (SQ) se trouve au coin de la 27 <sup>e</sup> avenue et de la rue Louise. Ainsi, à 14h39 nous nous dirigeons vers le poste de commandement.   |                        |
| 4   | 2019-04-28 | 14h48     | De : Léonie et Fouad Ghafir   | À : Policière de la SQ |
|   |            |           | À 14h48, nous arrivons auprès du poste de commandement. Le poste de commandement est confiné en arrière de ruban de sécurité de couleur jaune qui empêche les citoyens, les sinistrés et les journalistes de s'approcher de la zone inondée. Mon collègue et moi nous présentons à la policière sur place et lui demandons s'il nous est permis d'accéder au poste de commandant. Elle nous dit que non. Nous lui demandons s'il est possible de parler à un intervenant qui pourrait nous informer davantage sur les hydrocarbures qui furent observés dans la zone des maisons mobiles. Nous l'informons que nous avons été en soutien par la sécurité civile et que nous sommes impliqués dans des enjeux environnementaux. Elle nous dit que pour le moment, elle ne peut nous référer à personne puisque le premier ministre est sur place et qu'on devra attendre que ce dernier quitte les lieux pour parler à un intervenant qui pourrait répondre à nos questions. Une fois qu'il sera parti, elle trouvera quelqu'un qui pourra répondre à nos questions. |                        |

| 11 Journal des opérations (rapport détaillé)  |            |       |                                     | -   | + |
|---|------------|-------|-------------------------------------|---|---|
| 5   | 2019-04-28 | 15h20 | De : Léonie Roulier et Fouad Ghafir | À : Norbert Vendette                        |   |
| À 15h20, Norbert Vendette, directeur du Service Incendie, nous informe qu'il ne connaît pas la localisation des hydrocarbures qui ont été observés lors du survol en hélicoptère. Quelques odeurs d'hydrocarbures sont présentes à certains endroits. Par contre, aucune source de déversement n'a été identifiée et aucune «flaque» d'hydrocarbures n'est assez importante pour pouvoir l'endiguer, la confiner ou la récupérer. Norbert Vendette s'engage à nous contacter si jamais il constate un déversement. Nous quittons le poste de commandement.  |            |       |                                     |   |   |
| 6   | 2019-04-28 | 15h40 | De : Nadine Lagacé                  | À : Léonie Roulier et Fouad Ghafir          |   |
| À 15h40, Nadine Lagacé nous donne les coordonnées d'une personne du Ministère de la Sécurité publique, Simon Massé.   |            |       |                                     |   |   |
| 7   | 2019-04-28 | 16h19 | De : Léonie Roulier et Fouad Ghafir | À : Simon Massé et Stéphanie Forêt-Lanthier |   |
| À 16h19, mon collègue et moi rencontrons Simon Massé et Stéphanie Forêt-Lanthier (ministère de la sécurité public) au 2960, boulevard des promenades (Garage municipal et Service de sécurité Incendie de la ville). Ceux-ci nous demandent les raisons pour lesquels la ville est actuellement en avis d'ébullition préventif. Nous leur proposons d'obtenir l'information auprès de l'opérateur du service d'aqueduc de la ville ou bien de me rappeler lundi matin afin que je leur fournisse les coordonnées de l'inspecteur du service régulier responsable du dossier. Ils nous demandent si nous avons investigué sur les nappes d'hydrocarbures observées en hélicoptère ce matin. Nous leur rapportons les dires du Directeur du Service Incendie. |            |       |                                     |   |   |
| 8   | 2019-04-28 | 18h18 | De : Léonie Roulier                 | À :   |   |
| Nous quittons Sainte-Marthe-sur-le-Lac à 18h18.   |            |       |                                     |   |   |
| 9   | 2019-04-28 |       | De : Léonie Roulier                 | À : Karl Scanlan                            |   |
| À 20h43, j'appelle Karl Scanlan, le directeur général de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. La sécurité du Québec (SQ) a refait un survol aérien en hélicoptère. Elle n'a pas observé la présence d'hydrocarbures. Je mets fin à l'appel à 20h45.  |            |       |                                     |   |   |

|    |  |  |
|----|--|--|
| 12 | Vérification complémentaire à l'intervention | <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|----|--|--|

|  |            |
|--|------------|
| 13   | Conclusion |
| Aucune intervention n'a pu être faite pour récupérer les hydrocarbures de nature inconnu puisqu'aucun déversement n'a été localisé et que les faibles quantités d'hydrocarbures observées n'auraient pas pu être endiguées, confiner ou récupérer. |            |

|    |   |   |   |  |
|----|---|---|---|--|
| 14 | Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés | - | + | <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|----|---|---|---|--|

|    |                            |  |
|----|----------------------------|--|
| 15 | Autres éléments pertinents | <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|----|----------------------------|--|

|  |   |
|--|---|
| 16   | Recommandations                                 |
| Ainsi, je recommande de fermer l'intervention. |   |
| Rédigé par : Léonie Roulier                    | Fonction : Intervenante d'Urgence-Environnement |
| Signature :                                    | Date de signature :                             |

|                              |  |
|------------------------------|--|
| 17                           | Vérification du rapport                        |
| Approuvé par : Nadine Lagacé | Fonction : Coordinatrice Urgence-Environnement |
| Signature :                  | Date : 2019-05-07                              |
| Commentaires :               |  |



Date de l'intervention : 2019-04-28

No de gestion documentaire : 7110-15-01-72015  
No du document (rapport d'inspection) : 401803910

### A1 : Photographies et planche contact

Photo no : 1

Fichier : IMG\_0269.JPG

**Description :**

Poste de commandement. Présence de la Sûreté du Québec (SQ, police) et du Service Incendie (Pompier)



Photo no : 2

Fichier : IMG\_0272.JPG

**Description :**

Quartier de maisons mobiles inondé. Zone potentielle où des hydrocarbures auraient été observés en hélicoptère.



## Croquis

No : 1

**Titre :** Sainte-Marthe-sur-le-Lac / Digue municipale en bordure du Lac des Deux-Montagnes / Hydrocarbures observées lors du survol en hélicoptère dans la zone inondée (quartier des maisons mobiles)



© Gouvernement du Québec, 2019

Échelle 1 : 1 000

## Légende

- Tracé GPS
- Numéros de photos
- Orientation des photos
- Niveau de l'eau actuelle (le 28 avril 2019)



Dessiné par : Léonie Roulier, Bureau Ste-Thérèse ©, 2019-04-30

Lieu : Au Coin de la 27<sup>e</sup> avenue et de la rue Louise

Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.  
© Gouvernement du Québec, 2018

Développement durable.  
Environnement et Lutte  
contre les changements  
climatiques

Québec

**Note :** Atlas géomatique du MDDELCC, fond de carte mosaïque orthophotos actuelles. Couches activées : Odonymes (AQRéseau), Réseau routier (AQRéseau, MAMOT, MTMDET, MERN, mise à jour mensuelle), Interventions de SAGO (MELCC)


**RAPPORT D'INTERVENTION D'URGENCE**  
 Centre de contrôle environnemental du Québec

 Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides  
 Région : Laurentides

**INTERVENTION TERRAIN**

|   |            |                           |         |
|---|------------|---------------------------|---------|
| <b>1 Identification</b>   |            |                           |         |
| Date de l'évènement :   | 2019-04-27 | Heure de l'évènement :    | 17 h 00 |
| Date du signalement :   | 2019-05-08 | Heure du signalement :    | 15 h 45 |
| Date de l'intervention :  | 2019-05-09 | Heure de début :          | 7 h 00  |
|   |            | Heure de fin :            | 19 h 11 |
| Intervention effectuée par : Mireille Dumont  |            |                           |         |
| Accompagné par : <span style="float: right;">- + <input type="checkbox"/> SO</span> |            |                           |         |
| Nom : Fouad Ghafir  |            | Fonction : intervenant UE |         |
| Nom : Alexandre Giroulx   |            | Fonction : intervenant UE |         |

|                       |  |
|-----------------------|--|
| <b>1.1 Demande</b>    |  |
| N° de demande :       | 200394985  |
| Type de demande :     | Urgence  |
| Objet de la demande : | Intervention d'Urgence-Environnement 2014-20?? - Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides |

|                         |  |
|-------------------------|--|
| <b>1.2 Intervention</b> |  |
| N° d'intervention :     | 301388871  |
| Type d'intervention :   | Intervention d'urgence-environnement (terrain)   |
| N° de gestion doc. :    | 7110-15-19-72025-040   |
| N° de document :        | 401808422  |
| But de l'intervention : | Sainte-Marthe-sur-le-Lac / Digue de la frayère / suivi des inondations (évaluation des dommages environnementaux causés par les déversements accidentels de matières dangereuses durant les inondations) |
| Catégorie :             | <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3  |

|                        |                |                       |                 |
|------------------------|----------------|-----------------------|-----------------|
| <b>1.3 Signalement</b> |                |                       |                 |
| Nom                    | Fonction       | Organisme             | N° de téléphone |
| Nadine Lagacé          | coordonnatrice | Urgence-Environnement | ---             |

|  |     |                         |      |                         |                   |                    |       |
|--|-----|-------------------------|------|-------------------------|-------------------|--------------------|-------|
| <b>1.4 Produits en cause</b>           |     |                         |      |                         |                   |                    |       |
| Nom<br>(Inscrire le CAS si nécessaire) | NIP | Classe                  | État | Quantité                | Quantité déversée | Quantité récupérée | Unité |
| Sélectionner une valeur                | --- | Sélectionner une valeur | ---  | Sélectionner une valeur |                   |                    |       |

|   |   |
|---|---|
| <b>2 Lieu concerné par l'intervention</b> |   |
| 1   | Nom du lieu : Digue de la Frayère - Sainte-Marthe-sur-le-Lac  |
|   | Nom usuel du lieu :   |
|   | N° du lieu : X2111234   |
|   | Type de lieu : digue et jetée   |
|   | Localisation du lieu : Adresse du lieu : Sainte-Marthe-sur-le-Lac - MRC Deux-Montagnes H0H 0H0                                |
|   | Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,522379000000;-73,927351000000                             |
|   | Milieu impacté : <input checked="" type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Air <input checked="" type="checkbox"/> Sol |
|   | Infrastructure : <input checked="" type="checkbox"/> Souterraine <input type="checkbox"/> Surface                             |

|                                   |                          |  |                     |                 |
|-----------------------------------|--------------------------|--|---------------------|-----------------|
| <b>3 Intervenant du lieu</b>      |                          |  |                     |                 |
| Nom                               | Implication dans le lieu | Adresse postale<br>(si différente du lieu)                         | N° intervenant SAGO | N° de lieu SAGO |
| Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac |                          | 3000, chemin d'Oka<br>Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec)<br>J0N 1P0 | 13434550            | X2111234        |

|                          |   |
|--------------------------|---|
| <b>4 Condition météo</b> |   |
| Description :            | nuageux 7°C (2019-05-09), pluie 10°C (2019-05-10) |
|                          | <input type="checkbox"/> Précisions               |

|  |                          |                      |  |                 |
|--|--------------------------|----------------------|--|-----------------|
| <b>5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)</b> |                          |                      |  |                 |
| R  | C                        | Nom                  | Fonction   | N° de téléphone |
| <input checked="" type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> | Nouar Berroua        | MTQ  | ---             |
| <input checked="" type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> | Jean-Philippe Bérubé | Ville de Ste-Marthe-sur-le-Lac                                   | ---             |
| <input checked="" type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> | Gunther Hans Whelan  | superviseur entretien et aménagement Ville Ste-Marthe-sur-le-Lac | ---             |
| <input checked="" type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> | Yannick Poirier      | directeur des travaux publics                                    | ---             |
| <input checked="" type="checkbox"/>              | <input type="checkbox"/> | Jacques Madore       | Environnement Rive-Nord  | ---             |

|  |   |  |                                |
|--|---|--|--------------------------------|
| <b>5.1 Mode d'identification</b>   |   |  |                                |
| But expliqué :   | <input checked="" type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non                         | <input type="checkbox"/> s. o. |
| Mode d'identification :  | <input type="checkbox"/> verbale        | <input checked="" type="checkbox"/> preuve de statut |                                |
| But expliqué à/Identification faite auprès de : tous + plusieurs citoyens rencontrés |   |  |                                |

|   |   |                             |
|---|---|-----------------------------|
| <b>6 Photo numérique</b>  |   | <input type="checkbox"/> SO |
| Nombre de photos prises sur le terrain : 74   | Nombre de photos intégrées au rapport : 0 |                             |
| Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Mireille Dumont avec un appareil photo de type iPhone 5 . L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. |   |                             |
| Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : T:\Commun\Urgences_Albums\T 06-13-14-15 - Photos\Ste-Marthe-sur-le lac  |   |                             |
| Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.   |   |                             |

|  |     |  |
|--|-----|--|
| <b>6.1 Modification apportée aux photos numériques</b> | - + | <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|--|-----|--|

|  |     |  |
|--|-----|--|
| <b>7 Grille d'intervention annexée</b> | - + | <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|--|-----|--|

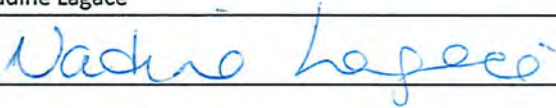
| <b>8 Autre pièce annexée au rapport</b> |        |  | - + | <input type="checkbox"/> SO |
|---|--------|--|-----|-----------------------------|
| Type de pièce                           | Numéro | Titre  |     |                             |
| Croquis                                 | 1      | Éléments sensibles et constats d'Urgence-Environnement les 9 et 10 mai 2019. |     |                             |
| Carte                                   | 2      | carte des zones inondées (document de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac)  |     |                             |
| Autre                                   | 3      | photos (PDF)   |     |                             |

|                             |     |  |
|-----------------------------|-----|--|
| <b>9 Équipement utilisé</b> | - + | <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|-----------------------------|-----|--|

| <b>10 Échantillon</b>                    |                          |   |                                  |   | - + | <input type="checkbox"/> SO |
|--|--------------------------|---|----------------------------------|---|-----|-----------------------------|
| Identification des échantillons          | Nature                   | Type                                    | Nombre de points de prélèvements | Nombre de contenants                      |     |                             |
| M1                                       | Eau naturelle de surface | Échantillon instantané                  | 1                                | 1   |     |                             |
| Duplicata des échantillons remis :       |                          | <input type="checkbox"/> oui            | <input type="checkbox"/> non     | <input checked="" type="checkbox"/> s. o. |     |                             |
| Demandes d'analyses jointes au rapport : |                          | <input checked="" type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non     | <input type="checkbox"/> s. o.            |     |                             |

| <b>11 Journal des opérations (rapport détaillé)</b>  |            |           |      |                 |     | - +             |
|--|------------|-----------|------|-----------------|-----|-----------------|
| Date   | Heure      | Activités |      |                 |     |                 |
| 1  | 2019-05-08 | 16h15     | De : | Nadine Lagacé   | À : | Mireille Dumont |
| Appel de la coordonnatrice UE : suite à un signalement d'odeurs d'hydrocarbures à Ste-Marthe-sur-le-Lac (sur la digue qui a cédé, au bout de la 27 <sup>e</sup> rue) elle me demande d'aller évaluer sur place l'ampleur des impacts à l'environnement. Nous convenons que je me rendrai directement à Ste-Marthe demain matin.  |            |           |      |                 |     |                 |
| 2  | 2019-05-09 | 7h15      | De : | Mireille Dumont | À : |                 |
| Départ de mon domicile.  |            |           |      |                 |     |                 |
| 3  | 2019-05-09 | 9h21      | De : | Mireille Dumont | À : |                 |
| Arrivée sur place, je me rends au bout de la 27 <sup>e</sup> avenue. L'accès à la digue se fait à pied uniquement. Je rencontre sur place des représentants de la Ville de Ste-Marthe-sur-le-Lac (M. Wheelan et M. Bérubé) ainsi qu'un employé du MTQ (M. Berroua). M. Weelan me résume, quels sont, à son avis, les principaux enjeux environnementaux suite à l'inondation :   |            |           |      |                 |     |                 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseaux d'égout sanitaire en surcharge depuis les événements : le secteur est (de la Mairie à la 5<sup>e</sup> avenue) est plein et du pompage au pluvial a donc dû être fait en urgence.</li> <li>• Matières résiduelles : un poste de transbordement a été aménagé au parc Félix-Leclerc pour accueillir temporairement les déchets de démolition.</li> <li>• Matières dangereuses : difficile d'évaluer l'ampleur selon lui. Beaucoup de déversement ont sans doute eu lieu. Durant les jours suivant l'inondation, des nappes d'huile étaient visible et encore aujourd'hui, à certains endroits, ça sent les produits pétroliers. La Ville n'a pas encore évalué cet aspect du problème.</li> <li>• Une fuite sous la digue, à l'endroit où s'est formé la brèche à l'origine de l'inondation, a été constatée et la Ville tente de colmater cette fuite avec de l'argile. Les travaux s'effectuent sans que la zone ne soit asséchée par des batardeaux, ce qui complique les choses (le travail se fait à l'aveugle).</li> </ul> |            |           |      |                 |     |                 |
| → J'informe les représentants de la Ville que ma présence aujourd'hui sert justement à évaluer l'ampleur des impacts environnementaux suite aux inondations printanières (rupture de la digue) afin d'orienter les actions sur le terrain. M. Bérubé s'offre pour m'accompagner et me prêter main forte au besoin.   |            |           |      |                 |     |                 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Je parcours à pied la digue, à l'est de la 27<sup>e</sup> avenue. Un fossé plein d'eau la longe. Beaucoup de débris de toute sorte jonchent le sol (baril, bisons, poubelles, meubles, contenants, etc.).</li> <li>• Des traces d'hydrocarbures sont visibles à la surface de l'eau dans le fossé : les quantités sont minimales. Aux endroits où il y a des amas de branches, les</li> </ul>   |            |           |      |                 |     |                 |

| 11 |            | Journal des opérations (rapport détaillé) |  | -   | + |
|----|------------|---|--|-----|---|
|    |            |   | <p>hydrocarbures s'y sont accumulés. À la sortie d'un pluvial, à la hauteur de la 22<sup>e</sup> avenue, je constate que les hydrocarbures proviennent du réseau pluvial. Ils exhalent une odeur s'apparentant à du mazout (huile à chauffage).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Avec l'aide de M. Bérubé, j'installe une estacade de 15 pieds dans le fossé où se jette le pluvial d'où arrivent les hydrocarbures. Je prélève ensuite un échantillon (M1) d'eau contaminée à la sortie du pluvial aux fins d'analyses des C10-C50, IPP et HAP. L'échantillon est ensuite acidifié avec du H2SO4 puis placé dans une glacière munie de blocs réfrigérants.</li> <li>M. Bérubé me montre une carte du réseau (sanitaire et pluvial) du secteur : le pluvial d'où provient la contamination dessert les 20<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> avenue. Nous nous dirigeons donc vers ce secteur et le patrouillons. Au coin des rues Sauvé et 20<sup>e</sup> avenue, je constate la présence d'une importante accumulation d'hydrocarbures au fossé et dans le pluvial au bout de ce fossé : selon la couleur et l'odeur, il s'agit de mazout (huile à chauffage). Je m'adresse à quelques propriétaires pour savoir s'ils ont un réservoir d'huile à chauffage : la propriétaire du 53-54, 20<sup>e</sup> avenue se présente et m'informe que son réservoir s'est complètement vidé dans son sous-sol. Hier, les pompiers de Sainte-Marthe-sur-le-Lac lui auraient alors recommandé de pomper l'eau à l'extérieur, ce qu'elle a fait. Elle me dit que d'autres personnes ont fait la même chose dans le quartier. Le représentant de la ville qui m'accompagne communique immédiatement avec le Service incendie et la Ville pour les aviser de la présence d'hydrocarbures au fossé et au réseau. Il demande de mandater un récupérateur pour pomper l'huile.</li> <li>Avec le représentant de la ville, nous remontons le réseau et effectuons des vérifications dans les différents regards en amont de la station de pompage Sauvé. Des odeurs sont perceptibles dans le réseau mais aucune accumulation n'est visible à cause du fort débit dans le réseau. Nous patrouillons les rues à l'est de la 20<sup>e</sup> avenue à la recherche de signes de déversements. Nous percevons à quelques endroits de faibles iridescences à la surface de l'eau.</li> <li>Puisque le service incendies ne se présente pas sur place pour installer boudins et couches absorbantes au fossé (coin Sauvé), je retourne à mon véhicule pour aller en chercher. Je suis rejoint à 14h par mon coéquipier de la DR-15 Fouad Ghafir. Ensemble, nous installons boudins autour du pluvial impacté et dans le fossé et des couches absorbantes au fossé. Nous discutons avec le représentant de la Ville : celui-ci retourne faire un topo à la Ville pour que des actions soient prises immédiatement pour la récupération des matières dangereuses.</li> <li>Avec mon coéquipier, nous patrouillons les rues à l'ouest de la 27<sup>e</sup> avenue. Aucun signe de contamination n'est observé pour le secteur ouest (entre la 45<sup>e</sup> avenue et la 30<sup>e</sup> avenue) qui est demeuré submergé moins longtemps.</li> <li>Nous retournons au bout de la 27<sup>e</sup> avenue où nous rencontrons un représentant du MTQ et le directeur des Travaux publics de la Ville (M. : les travaux de réparation de la digue sont terminés pour la journée et des toiles ont été installées sur le dessus de la digue en prévision des fortes pluies à venir.</li> </ul> |     |   |
| 4  | 2019-05-09 | 17h10                                     | De : Mireille Dumont   | À : |   |
|    |            |   | Je quitte les lieux. Arrivée à mon domicile à 19h11.   |     |   |
| 5  | 2019-05-10 | 7h00                                      | De : Mireille Dumont   | À : |   |
|    |            |   | Départ de mon domicile.  |     |   |
| 6  | 2019-05-10 | 8h40                                      | De :   | À : |   |
|    |            |   | Arrivée sur les lieux où je rejoins mes collègues de la DR15 Alexandre Giroux et Fouad Ghafir.   |     |   |
|    |            |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nous poursuivons la patrouille des rues (à pied) dans le secteur est. Nous apprenons que la compagnie Environnement Rive-Nord a reçu le mandat de la Ville pour gérer les travaux de récupération de matières dangereuses et de sols contaminés. Ils sont d'ailleurs sur place quelques minutes après notre arrivée.</li> <li>Nous discutons avec M. Madore (Environnement Rive-Nord) d'une stratégie d'intervention pour faciliter la récupération et prévenir d'éventuels déversements. Je propose à M. Madore qu'UE poursuive la patrouille du quartier et que tous les signalements (réservoirs problématiques, déversements, sols contaminés) lui soient transmis par la suite. Il me laisse ses coordonnées pour que les informations soient transmises par texto. Nous patrouillons à pied les 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> avenues au complet. Au total, nous localisons 5 lieux problématiques et les adresses sont transmises à M. Madore : <ul style="list-style-type: none"> <li>20<sup>e</sup> avenue (réservoir dans le vide sanitaire, contient un peu d'huile)</li> <li>19<sup>e</sup> avenue (réservoir au sous-sol)</li> <li>53-54, 18<sup>e</sup> avenue (réservoir au sous-sol)</li> <li>, 18<sup>e</sup> avenue (réservoir presque plein à vidanger)</li> <li>19<sup>e</sup> avenue (réservoir à vider)</li> </ul> </li> </ul>   |     |   |
| 7  | 2019-05-10 | 13h05                                     | De : Mireille Dumont   | À : |   |
|    |            |   | À 13h05, après avoir transmis ces informations à Enviro Rive-Nord, je quitte les lieux. Mes collègues de la DR15 restent sur place et poursuivent la patrouille des rues.  |     |   |
| 8  | 2019-05-10 | 14h04                                     | De : Mireille Dumont   | À : |   |
|    |            |   | arrivée au bureau de la direction régionale.   |     |   |

|   |   |  |
|---|---|--|
| <b>12 Vérification complémentaire à l'intervention</b>  |   | <input type="checkbox"/> SO                |
| L'échantillon d'eau contaminée est envoyé au laboratoire de Laval le 2019-05-14 par messagerie.   |   |  |
| <b>13 Conclusion</b>  |   |  |
| Suite à la rupture d'une digue à Sainte-Marthe-sur-le-Lac le 27 avril 2019, un quartier entier est demeuré submergé durant plus de 10 jours.  |   |  |
| <b>14 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés</b>   |   | - + <input checked="" type="checkbox"/> SO |
| <b>15 Autres éléments pertinents</b>  |   | <input type="checkbox"/> SO                |
| <input type="checkbox"/> Rapport de caractérisation à venir   | <input checked="" type="checkbox"/> Résultats d'analyse à venir |  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Récupération et décontamination   | <input type="checkbox"/> Plan de caractérisation à déposer      |  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rapport d'évènement à venir   | <input type="checkbox"/> Preuves de disposition à venir         |  |
| <input type="checkbox"/> Utilisation fond d'urgence   | Coûts : \$  |  |
| <input type="checkbox"/> Autre :  |   |  |
| <b>16 Recommandations</b>   |   |  |
| Ainsi, je recommande planifier des interventions de suivi (par la direction régionale des Laurentides) afin de vérifier le retraits des déversements accidentels récupérables dans la zone sinistrée. |   |  |
| Rédigé par : Mireille Dumont  | Fonction : Intervenant d'Urgence-Environnement                  |  |
| Signature :   | Date de signature : 2019-05-16                                  |  |
| <b>17 Vérification du rapport</b>   |   |  |
| Approuvé par : Nadine Lagacé  | Fonction : Coordinatrice Urgence-Environnement                  |  |
| Signature :    | Date : 2019-05-27   |  |
| Commentaires :  |   |  |

Art. 48



IMG\_0275.JPG



IMG\_0276.JPG



IMG\_0277.JPG



IMG\_0278.JPG



IMG\_0279.JPG



IMG\_0280.JPG



IMG\_0281.JPG



IMG\_0282.JPG



IMG\_0283.JPG



IMG\_0284.JPG



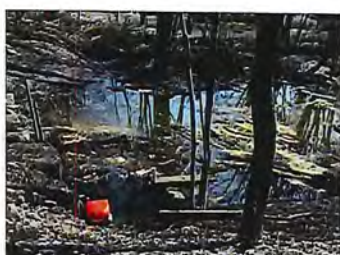
IMG\_0285.JPG



IMG\_0286.JPG



IMG\_0287.JPG



IMG\_0288.JPG



IMG\_0289.JPG



IMG\_0290.JPG



IMG\_0291.JPG



IMG\_0292.JPG



IMG\_0293.JPG



IMG\_0294.JPG



IMG\_0295.JPG



IMG\_0296.JPG



IMG\_0297.JPG



IMG\_0298.JPG



Sainte-Marthe-sur-le-Lac : suivi de l'inondation printemps 2019  
7110-15-19-72025-040



IMG\_0299.JPG



IMG\_0300.JPG



IMG\_0301.JPG



IMG\_0302.JPG



IMG\_0303.JPG



IMG\_0304.JPG



IMG\_0305.JPG



IMG\_0306.JPG



IMG\_0307.JPG



IMG\_0308.JPG



IMG\_0309.JPG



IMG\_0310.JPG



IMG\_0311.JPG



IMG\_0312.JPG



IMG\_0313.JPG



IMG\_0314.JPG



IMG\_0315.JPG



IMG\_0316.JPG



IMG\_0317.JPG



IMG\_0318.JPG



IMG\_0319.JPG



IMG\_0320.JPG



IMG\_0321.JPG



IMG\_0322.JPG



IMG\_0323.JPG



IMG\_0327.JPG



IMG\_0328.JPG



IMG\_0329.JPG



IMG\_0330.JPG



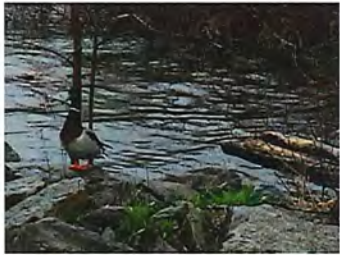
IMG\_0331.JPG



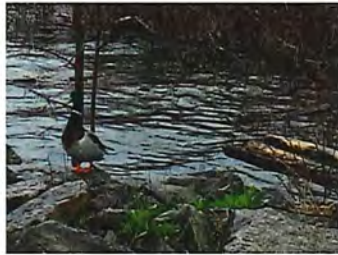
IMG\_0332.JPG



IMG\_0333.JPG



IMG\_0334.JPG



IMG\_0335.JPG



IMG\_0336.JPG



IMG\_0337.JPG



IMG\_0338.JPG



IMG\_0339.JPG



IMG\_0340.JPG



IMG\_0341.JPG



IMG\_0342.JPG



IMG\_0343.JPG



IMG\_0344.JPG



IMG\_0345.JPG



IMG\_0346.JPG



IMG\_0347.JPG



IMG\_0348.JPG

**INTERVENTION TERRAIN**

|   |                                   |                                  |  |
|---|-----------------------------------|----------------------------------|--|
| <b>1 Identification</b>                                       |                                   |                                  |  |
| Date de l'événement :   | Heure de l'événement : h          |                                  |  |
| Date du signalement :   | Heure du signalement : h          |                                  |  |
| Date de l'intervention : 2019-05-10 & 2019-05-11              | Heure de début : 13 h 35 & 8 h 00 | Heure de fin : 16 h 39 & 16 h 20 |  |
| Intervention effectuée par : Alexandre Giroux et Fouad Ghafir |                                   |                                  |  |
| Accompagné par : - + <input type="checkbox"/> SO              |                                   |                                  |  |
| Nom : Marylène Giroux   | Fonction : Coordinatrice du BCU   |                                  |  |
| Nom : Janiq Boulanger   | Fonction : Conseillère du BCU     |                                  |  |

|  |                           |
|--|---------------------------|
| <b>1.1 Demande</b>   |                           |
| N° de demande : 200394985  | Type de demande : Urgence |
| Objet de la demande : Intervention d'Urgence-Environnement 2014-20?? - Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides |                           |

|  |  |
|--|--|
| <b>1.2 Intervention</b>  |  |
| N° d'intervention : 301388964  | Type d'intervention : Intervention d'urgence-environnement (terrain) |
| N° de gestion doc. : 7110-15-19-72025-040  | N° de document : 401808555   |
| But de l'intervention : Sainte-Marthe-sur-le-Lac / Digue de la frayère / suivi des inondations (évaluation des dommages environnementaux causés par les déversements accidentels de matières dangereuses durant les inondations) |  |
| Catégorie : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3  |  |

|                        |          |           |                 |
|------------------------|----------|-----------|-----------------|
| <b>1.3 Signalement</b> |          |           |                 |
| Nom                    | Fonction | Organisme | N° de téléphone |
|                        |          |           | ----            |

| <b>1.4 Produits en cause</b>        |      |                           |         |                         |                   |                    |       | - | + | <input type="checkbox"/> SO |
|-------------------------------------|------|---------------------------|---------|-------------------------|-------------------|--------------------|-------|---|---|-----------------------------|
| Nom (Inscrire le CAS si nécessaire) | NIP  | Classe                    | État    | Quantité                | Quantité déversée | Quantité récupérée | Unité |   |   |                             |
| Hydrocarbures, liquides             | 3295 | 3 - Liquides inflammables | Liquide | Sélectionner une valeur |                   |                    |       |   |   |                             |

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <b>2 Lieu concerné par l'intervention</b> |   | -  | + |
| 1   | Nom du lieu : Digue de la Frayère - Sainte-Marthe-sur-le-Lac  |  |   |
|   | Nom usuel du lieu :   |  |   |
|   | N° du lieu : X2111234   | Type de lieu : digue et jetée  |   |
|   | Localisation du lieu : Adresse du lieu : Sainte-Marthe-sur-le-Lac - MRC Deux-Montagnes H0H 0H0                                |  |   |
|   | Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,522379000000:-73,927351000000                             |  |   |
|   | Milieu impacté : <input checked="" type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Air <input checked="" type="checkbox"/> Sol | Infrastructure : <input checked="" type="checkbox"/> Souterraine <input checked="" type="checkbox"/> Surface |   |

| <b>3 Intervenant du lieu</b>      |                          |  |                     |                 | - | + |
|-----------------------------------|--------------------------|--|---------------------|-----------------|---|---|
| Nom                               | Implication dans le lieu | Adresse postale (si différente du lieu)                            | N° intervenant SAGO | N° de lieu SAGO |   |   |
| Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac |                          | 3000, chemin d'Oka<br>Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec)<br>JON 1P0 | 13434550            | X2111234        |   |   |

|                          |  |
|--------------------------|--|
| <b>4 Condition météo</b> | <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|--------------------------|--|

|  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| <b>5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)</b> | - | + | <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|--|---|---|--|

|  |                        |   |
|--|------------------------|---|
| <b>6</b>   | <b>Photo numérique</b> | <input type="checkbox"/> SO             |
| Nombre de photos prises sur le terrain : 21  |                        | Nombre de photos intégrées au rapport : |
| <p>Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Alexandre Giroux avec un appareil photo de type iPhone (Photos 1 à 4) et Fouad Ghafir avec un canon powershot (photos 6,7 et 8) et iPhone 5S pour la photo 5. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.</p> <p>Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants :</p> <p>T:\Commun\Urgences_Albums\Rapports finaux de suivi d'urgence\DR15\72015_Sainte-Marthe-sur-le-Lac\2019\7110-15-19-72025-040</p> <p>T:\Commun\Urgences_Albums\Rapports finaux de suivi d'urgence\DR15\72015_Sainte-Marthe-sur-le-Lac\2019\7110-15-19-72025-040\Photos 2019-05-10\Fouad\Ste-Marthe-sur-le Lac 2</p> <p>Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.</p> |                        |   |

|            |  |  |
|------------|--|--|
| <b>6.1</b> | <b>Modification apportée aux photos numériques</b> | - + <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|------------|--|--|

|          |                                      |  |
|----------|--------------------------------------|--|
| <b>7</b> | <b>Grille d'intervention annexée</b> | <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|----------|--------------------------------------|--|

|          |                                       |  |
|----------|---------------------------------------|--|
| <b>8</b> | <b>Autre pièce annexée au rapport</b> | - + <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|----------|---------------------------------------|--|

| <b>9</b>  | <b>Équipement utilisé</b> | - + <input type="checkbox"/> SO       |                   |        |             |                  |      |                                       |       |                          |               |
|---|---------------------------|---------------------------------------|-------------------|--------|-------------|------------------|------|---------------------------------------|-------|--------------------------|---------------|
| <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width:30%;">Type d'équipement</th> <th style="width:30%;">Modèle</th> <th style="width:40%;">Commentaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Détecteur de gaz</td> <td>PHD6</td> <td>prêt d'équipement au service incendie</td> </tr> <tr> <td>Autre</td> <td>Petit boudins absorbants</td> <td>+/- 10 unités</td> </tr> </tbody> </table> |                           |                                       | Type d'équipement | Modèle | Commentaire | Détecteur de gaz | PHD6 | prêt d'équipement au service incendie | Autre | Petit boudins absorbants | +/- 10 unités |
| Type d'équipement   | Modèle                    | Commentaire                           |                   |        |             |                  |      |                                       |       |                          |               |
| Détecteur de gaz  | PHD6                      | prêt d'équipement au service incendie |                   |        |             |                  |      |                                       |       |                          |               |
| Autre   | Petit boudins absorbants  | +/- 10 unités                         |                   |        |             |                  |      |                                       |       |                          |               |

|           |                    |  |
|-----------|--------------------|--|
| <b>10</b> | <b>Échantillon</b> | - + <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|-----------|--------------------|--|

| <b>11</b>  | <b>Journal des opérations (rapport détaillé)</b> | - +   |                                    |                                 |           |                                    |                     |   |      |                                 |     |  |   |                    |   |      |                  |     |                       |   |                    |  |      |                  |     |                                    |
|--|--|---|------------------------------------|---------------------------------|-----------|------------------------------------|---------------------|---|------|---------------------------------|-----|--|---|--------------------|---|------|------------------|-----|-----------------------|---|--------------------|--|------|------------------|-----|------------------------------------|
| <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width:10%;">Date</th> <th style="width:10%;">Heure</th> <th style="width:80%;">Activités</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align:center;">1</td> <td style="text-align:center;">2019-05-10<br/>13h35</td> <td> <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:30%;">De :</td> <td style="width:40%;">Alexandre Giroux &amp; Fouad Ghafir</td> <td style="width:30%;">À :</td> <td></td> </tr> </table> <p><b>L'intervention faite dans la journée du vendredi 10 mai en avant-midi est présente dans le rapport d'intervention no. 301388871)</b></p> <p>Mon collègue et moi avons fait du porte-à-porte dans les 18e, 17e et 16e avenues de façon séparée.</p> <p>J'ai repéré des traces d'hydrocarbures à la surface de l'eau présente dans le fossé ouest de la 17e avenue devant la résidence portant le numéro 42. J'ai installé des boudins absorbants à l'entrée d'un ponceau (photo 1). J'ai parcouru la zone du fossé, se trouvant en amont, mais je n'ai pas été en mesure de repérer la source de ce déversement. J'ai signalé à l'entreprise mandatée pour récupérer les matières dangereuses, soit Environnement Rive-Nord (ERN), l'emplacement des hydrocarbures dans le fossé.</p> <p>Quelques citoyens possédant un réservoir de mazout où il n'y pas de trace de déversement ont manifesté leur désir de faire vidanger leurs réservoirs de façon préventive. J'ai remis les coordonnées et adresse à l'entreprise mandatée pour la récupération des matières dangereuses.</p> </td> </tr> <tr> <td style="text-align:center;">2</td> <td style="text-align:center;">2019-05-11<br/>8h00</td> <td> <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:30%;">De :</td> <td style="width:40%;">Alexandre Giroux</td> <td style="width:30%;">À :</td> <td>Jacques Madore, 53-54</td> </tr> </table> <p>À mon arrivée sur les lieux, je demande un état de situation aux dirigeants de l'entreprise Environnement Rive-Nord mandatée pour la récupération des matières dangereuses. Après vérification auprès de la municipalité, ces derniers confirment que nous pouvons leur remettre les coordonnées des endroits nécessitant une intervention de leur part sans avoir à la signaler préalablement à la municipalité.</p> <p>Jusqu'à présent, l'entreprise est intervenue à l'intérieur de 9 résidences pour récupérer des matières dangereuses. Le travail de récupération des hydrocarbures dans le fossé nord de la rue Sauvé se font présentement avec un hydro-excavateur ce matin (photo 2).</p> <p>La collecte des contenants de matières dangereuses débutera ce matin. Le tri des matières se fera dans un écocentre temporaire aménagé au bout de la rue de la Mairie. Les matières sont déposées dans des contenants étanches et les regards d'égouts de ce secteur ont été préalablement obstrués pour contenir tout déversement. Un communiqué de la municipalité a été publié pour inviter les citoyens à venir déposer les contenants de matières dangereuses de petit format à cet endroit.</p> </td> </tr> <tr> <td style="text-align:center;">3</td> <td style="text-align:center;">2019-05-11<br/>8h35</td> <td> <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:30%;">De :</td> <td style="width:40%;">Alexandre Giroux</td> <td style="width:30%;">À :</td> <td>Marylène Giroux et Janiq Boulanger</td> </tr> </table> <p>Arrivé du poste de commandement du BCU (bureau de coordination des urgences). J'ai fait un état de situation à la coordonnatrice du BCU avant sa participation à la rencontre journalière des divers intervenants et organisations impliqués.</p> </td> </tr> </tbody> </table> |  |   | Date                               | Heure                           | Activités | 1                                  | 2019-05-10<br>13h35 | <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:30%;">De :</td> <td style="width:40%;">Alexandre Giroux &amp; Fouad Ghafir</td> <td style="width:30%;">À :</td> <td></td> </tr> </table> <p><b>L'intervention faite dans la journée du vendredi 10 mai en avant-midi est présente dans le rapport d'intervention no. 301388871)</b></p> <p>Mon collègue et moi avons fait du porte-à-porte dans les 18e, 17e et 16e avenues de façon séparée.</p> <p>J'ai repéré des traces d'hydrocarbures à la surface de l'eau présente dans le fossé ouest de la 17e avenue devant la résidence portant le numéro 42. J'ai installé des boudins absorbants à l'entrée d'un ponceau (photo 1). J'ai parcouru la zone du fossé, se trouvant en amont, mais je n'ai pas été en mesure de repérer la source de ce déversement. J'ai signalé à l'entreprise mandatée pour récupérer les matières dangereuses, soit Environnement Rive-Nord (ERN), l'emplacement des hydrocarbures dans le fossé.</p> <p>Quelques citoyens possédant un réservoir de mazout où il n'y pas de trace de déversement ont manifesté leur désir de faire vidanger leurs réservoirs de façon préventive. J'ai remis les coordonnées et adresse à l'entreprise mandatée pour la récupération des matières dangereuses.</p> | De : | Alexandre Giroux & Fouad Ghafir | À : |  | 2 | 2019-05-11<br>8h00 | <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:30%;">De :</td> <td style="width:40%;">Alexandre Giroux</td> <td style="width:30%;">À :</td> <td>Jacques Madore, 53-54</td> </tr> </table> <p>À mon arrivée sur les lieux, je demande un état de situation aux dirigeants de l'entreprise Environnement Rive-Nord mandatée pour la récupération des matières dangereuses. Après vérification auprès de la municipalité, ces derniers confirment que nous pouvons leur remettre les coordonnées des endroits nécessitant une intervention de leur part sans avoir à la signaler préalablement à la municipalité.</p> <p>Jusqu'à présent, l'entreprise est intervenue à l'intérieur de 9 résidences pour récupérer des matières dangereuses. Le travail de récupération des hydrocarbures dans le fossé nord de la rue Sauvé se font présentement avec un hydro-excavateur ce matin (photo 2).</p> <p>La collecte des contenants de matières dangereuses débutera ce matin. Le tri des matières se fera dans un écocentre temporaire aménagé au bout de la rue de la Mairie. Les matières sont déposées dans des contenants étanches et les regards d'égouts de ce secteur ont été préalablement obstrués pour contenir tout déversement. Un communiqué de la municipalité a été publié pour inviter les citoyens à venir déposer les contenants de matières dangereuses de petit format à cet endroit.</p> | De : | Alexandre Giroux | À : | Jacques Madore, 53-54 | 3 | 2019-05-11<br>8h35 | <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:30%;">De :</td> <td style="width:40%;">Alexandre Giroux</td> <td style="width:30%;">À :</td> <td>Marylène Giroux et Janiq Boulanger</td> </tr> </table> <p>Arrivé du poste de commandement du BCU (bureau de coordination des urgences). J'ai fait un état de situation à la coordonnatrice du BCU avant sa participation à la rencontre journalière des divers intervenants et organisations impliqués.</p> | De : | Alexandre Giroux | À : | Marylène Giroux et Janiq Boulanger |
| Date   | Heure  | Activités   |                                    |                                 |           |                                    |                     |   |      |                                 |     |  |   |                    |   |      |                  |     |                       |   |                    |  |      |                  |     |                                    |
| 1  | 2019-05-10<br>13h35                              | <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:30%;">De :</td> <td style="width:40%;">Alexandre Giroux &amp; Fouad Ghafir</td> <td style="width:30%;">À :</td> <td></td> </tr> </table> <p><b>L'intervention faite dans la journée du vendredi 10 mai en avant-midi est présente dans le rapport d'intervention no. 301388871)</b></p> <p>Mon collègue et moi avons fait du porte-à-porte dans les 18e, 17e et 16e avenues de façon séparée.</p> <p>J'ai repéré des traces d'hydrocarbures à la surface de l'eau présente dans le fossé ouest de la 17e avenue devant la résidence portant le numéro 42. J'ai installé des boudins absorbants à l'entrée d'un ponceau (photo 1). J'ai parcouru la zone du fossé, se trouvant en amont, mais je n'ai pas été en mesure de repérer la source de ce déversement. J'ai signalé à l'entreprise mandatée pour récupérer les matières dangereuses, soit Environnement Rive-Nord (ERN), l'emplacement des hydrocarbures dans le fossé.</p> <p>Quelques citoyens possédant un réservoir de mazout où il n'y pas de trace de déversement ont manifesté leur désir de faire vidanger leurs réservoirs de façon préventive. J'ai remis les coordonnées et adresse à l'entreprise mandatée pour la récupération des matières dangereuses.</p>   | De :                               | Alexandre Giroux & Fouad Ghafir | À :       |                                    |                     |   |      |                                 |     |  |   |                    |   |      |                  |     |                       |   |                    |  |      |                  |     |                                    |
| De :   | Alexandre Giroux & Fouad Ghafir                  | À :   |                                    |                                 |           |                                    |                     |   |      |                                 |     |  |   |                    |   |      |                  |     |                       |   |                    |  |      |                  |     |                                    |
| 2  | 2019-05-11<br>8h00                               | <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:30%;">De :</td> <td style="width:40%;">Alexandre Giroux</td> <td style="width:30%;">À :</td> <td>Jacques Madore, 53-54</td> </tr> </table> <p>À mon arrivée sur les lieux, je demande un état de situation aux dirigeants de l'entreprise Environnement Rive-Nord mandatée pour la récupération des matières dangereuses. Après vérification auprès de la municipalité, ces derniers confirment que nous pouvons leur remettre les coordonnées des endroits nécessitant une intervention de leur part sans avoir à la signaler préalablement à la municipalité.</p> <p>Jusqu'à présent, l'entreprise est intervenue à l'intérieur de 9 résidences pour récupérer des matières dangereuses. Le travail de récupération des hydrocarbures dans le fossé nord de la rue Sauvé se font présentement avec un hydro-excavateur ce matin (photo 2).</p> <p>La collecte des contenants de matières dangereuses débutera ce matin. Le tri des matières se fera dans un écocentre temporaire aménagé au bout de la rue de la Mairie. Les matières sont déposées dans des contenants étanches et les regards d'égouts de ce secteur ont été préalablement obstrués pour contenir tout déversement. Un communiqué de la municipalité a été publié pour inviter les citoyens à venir déposer les contenants de matières dangereuses de petit format à cet endroit.</p> | De :                               | Alexandre Giroux                | À :       | Jacques Madore, 53-54              |                     |   |      |                                 |     |  |   |                    |   |      |                  |     |                       |   |                    |  |      |                  |     |                                    |
| De :   | Alexandre Giroux                                 | À :   | Jacques Madore, 53-54              |                                 |           |                                    |                     |   |      |                                 |     |  |   |                    |   |      |                  |     |                       |   |                    |  |      |                  |     |                                    |
| 3  | 2019-05-11<br>8h35                               | <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width:30%;">De :</td> <td style="width:40%;">Alexandre Giroux</td> <td style="width:30%;">À :</td> <td>Marylène Giroux et Janiq Boulanger</td> </tr> </table> <p>Arrivé du poste de commandement du BCU (bureau de coordination des urgences). J'ai fait un état de situation à la coordonnatrice du BCU avant sa participation à la rencontre journalière des divers intervenants et organisations impliqués.</p>  | De :                               | Alexandre Giroux                | À :       | Marylène Giroux et Janiq Boulanger |                     |   |      |                                 |     |  |   |                    |   |      |                  |     |                       |   |                    |  |      |                  |     |                                    |
| De :   | Alexandre Giroux                                 | À :   | Marylène Giroux et Janiq Boulanger |                                 |           |                                    |                     |   |      |                                 |     |  |   |                    |   |      |                  |     |                       |   |                    |  |      |                  |     |                                    |

| 11 Journal des opérations (rapport détaillé) |            |                      |   |
|--|------------|----------------------|---|
|  |            |                      | <p>En compagnie de la conseillère du BCU, je vais à une résidence située au <sup>53</sup>/<sub>54</sub> 22e avenue où Environnement Rive-Nord intervient pour décontaminer le sous-sol de la résidence suite à un déversement d'hydrocarbures. Le déversement est contenu à l'intérieur de la résidence. Je constate que les meubles et autres articles contaminés sont déposés dans un conteneur étanche (photo 3). Des tapis absorbants ont été installés pour éviter de contaminer les surfaces extérieures avec les bottes du personnel (photo 4).</p>  |
| 4  | 2019-05-11 | 10h45                | <p>De : Alexandre Giroux, Marylène Giroux et Janiq Boulanger      À :</p> <p>En compagnie de la Coordonnatrice et de la Conseillère du BCU, je vais contraster l'état de l'estacade flottante installé jeudi dernier à l'effluent du réseau d'égout pluvial. Celle-ci est en bon état et aucun ajustement n'est nécessaire. Les traces d'hydrocarbures se concentrent dans un bassin situé en aval de l'effluent pluvial et en amont de l'estacade. Il n'y a pas de trace d'hydrocarbure visible à la surface de l'eau en aval de l'estacade.</p> <p>Je poursuis ma route en parcourant le sommet de la digue jusqu'à l'emplacement où celle-ci avait cédé. La réparation temporaire semble stable. Comme constaté la veille, seul un filet d'eau s'échappe à la base de la digue.</p>  |
| 5  | 2019-05-11 | 13h00                | <p>De : Alexandre Giroux et Janiq Boulanger      À : Marylène Giroux et Jacques Madore, Luc Pomerleau (514)-569-8754</p> <p>Une policière vient à ma rencontre et elle m'indique qu'un patrouilleur est intervenu à la résidence située au <sup>53</sup>/<sub>54</sub>, 18e Avenue due à un déversement d'eau huileuse dans le fossé de rue. Arrivé sur place, le policier m'indique qu'il a demandé au propriétaire de la résidence des cesser de pomper les eaux du sous-sol à l'extérieur alors qu'elle est contaminée au mazout. Je constate que le sous-sol de service est inondé et qu'une couche de mazout de couleur jaunâtre (non coloré rougeâtre) flotte à la surface de l'eau. Il y a de fortes odeurs d'hydrocarbure et il n'est pas possible d'observer par l'entrée du sous-sol de service. J'indique au propriétaire qu'une entreprise de récupération mandatée par la municipalité viendra d'ici peu. Je signifie au propriétaire que je suis inquiet pour sa sécurité et lui recommande de ne pas retourner à l'intérieur de la résidence d'ici la vérification des lieux par le service incendie.</p> <p>En compagnie de la conseillère du BCU, je couvre un regard d'égout pluvial d'un sac de plastique et aménage une tranchée de captage des hydrocarbures avec boudins absorbant sur le terrain du <sup>53</sup>/<sub>54</sub> 18e Avenue. La conduite d'égout pluvial se déverse dans le fossé de l'autre côté de la rue. J'installe des boudins absorbants en amont d'un petit ponceau. Il n'y a pas de trace d'hydrocarbure dans le fossé de rue en aval de ce point. J'ai échappé mon appareil photo et pour cette raison, il n'y a pas de photo de l'événement.</p> <p>L'entreprise de récupération a rapidement pris en charge la scène. Le camion vacuum à débiter le pompage des eaux du sous-sol et un hydro-excavateur a récupéré les matières (eau et sol) contaminées à l'extérieur de la résidence. Le récupérateur m'indique qu'ils ne peuvent pas atteindre le réservoir et qu'il n'est pas possible d'entrer dans le sous-sol pour des raisons de sécurité. Par une fenêtre ouverte, je constate que l'isolant au plafond du sous-sol est imbibé de mazout.</p> <p>Je communique avec la coordonnatrice du bureau de coordination des urgences qui est au poste de commandement pour lui demander d'informer la société immobilière d'habitation et le service incendie que la situation de cette résidence doit être traitée en priorité. Par la suite, je détourne la circulation jusqu'à l'arrivée d'un policier qui a pris le relais.</p> <p>Les représentants de la société d'habitation et le service incendie sont arrivés sur les lieux. J'ai branché une pompe et un tuyau sur le lecteur de gaz PHD6 afin que le service incendie prenne des lectures de l'air à l'intérieur du sous-sol. Les résultats démontrent qu'il n'y a pas de risque d'explosivité. Par contre, les vapeurs d'hydrocarbure sont facilement mesurables et le service incendie à déterminer qu'un masque de protection personnel est nécessaire pour entrer dans le bâtiment.</p> <p>Les propriétaires de la résidence sont pris en charge par l'aide psychosocial et je quitte les lieux. Dans une conversation téléphonique du 16 mai 2019 avec le directeur du service incendie de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, je recommande de demander à l'entreprise de récupération une soumission d'estimé des coûts des travaux selon différents scénario.</p> |
| 6  | 2019-05-10 | 8 :40<br>à<br>16 :50 | <p>De : Fouad Ghafir      À :</p> <p>Lors des visites des résidents de la 22ème Avenue afin d'identifier si des cas de déversement d'huiles à chauffage se sont produits, j'ai constaté la présence dans une cours d'une résidence au <sup>53</sup>/<sub>54</sub> rue des Érables, un réservoir au 3/4 rempli d'huile à chauffage emporté par les eaux à la suite des inondations. Des écoulements de ce réservoir ont été observés. Le propriétaire avait mis le réservoir dans une position de telle façon qu'il ne coule pas. Je l'ai informé que j'allais aviser la compagnie de récupération mandatée afin de procéder au pompage du contenu du réservoir et le nettoyage du sol.</p> <p>Il a été également constaté dans la cours d'une autre résidence du <sup>53</sup>/<sub>54</sub> 16ème Avenue dont le propriétaire utilise son garage à des fins commerciales soit la réparation de tenduses à gazon. Il a été observé la présence de nappes d'hydrocarbures (photos 5 et 6) sur le terrain. Des odeurs d'hydrocarbures étaient perceptibles. Toutefois, le propriétaire n'était pas présent sur les lieux.</p>   |

| 11 Journal des opérations (rapport détaillé) |            |                       | -   | +                         |
|--|------------|-----------------------|---|---------------------------|
|  |            |                       | Ces deux cas ont été signalés à la compagnie de récupération ERN afin de procéder aux interventions appropriées.  |                           |
| 7  | 2019-05-11 | 13 :00<br>à<br>17 :21 | De : Fouad Ghafir   | À : Marylène Giroux (BCU) |
|  |            |                       | Plusieurs avenues ont été parcourues soit de la 15 <sup>ème</sup> à la 10 <sup>ème</sup> Avenue. Il a été constaté que quelques résidences utilisent l'huile à chauffage pour l'hiver. Toutefois, aucun des réservoirs inspectés ne présentent de fuites ou d'écoulement. Les citoyens ont été invités par la même occasion à disposer de leurs résidus dangereux aux endroits prévus à cette fin près du poste de commandement.  |                           |
|  |            |                       | Marylène Giroux du BCU demande un suivi du déversement au <sup>53-</sup> 18 <sup>ème</sup> Avenue. Je l'informe que je serais présent sur le terrain dimanche 12 mai. <sup>54</sup>   |                           |
| 8  | 2019-05-12 | 9 :00<br>à<br>13 :16  | De : Fouad Ghafir et Jessie Laliberté   | À : Nadine Lagacé         |
|  |            |                       | Une visite de l'ensemble des lieux sensibles a permis de constater que la compagnie de récupération procède au nettoyage des lieux impactés par les déversements d'huiles à chauffage au <sup>53-</sup> 22 <sup>ème</sup> avenue (photo 7) et au <sup>53-</sup> 20 <sup>ème</sup> avenue (photos 8). Les biens contaminés par les hydrocarbures seront gérés comme des matières dangereuses. Toutefois, une première intervention a été réalisée la veille à une résidence en présence d'Alexandre Giroux. La résidence du <sup>53-</sup> 18 <sup>ème</sup> avenue devrait possiblement être démolie afin de pouvoir procéder à la décontamination. Il n'y a pas eu d'intervention ce jour-là (photo 9). Les résidus de démolition seront gérés comme des matières dangereuses. La compagnie de récupération a été invitée à contacter Urgence-Environnement pour tout support en lien avec leurs interventions. Jessie Laliberté / intervenante UE et Nadine Lagacé / coordonnatrice UE étaient présentes pour cette journée d'intervention. Nadine a été informée de la situation sur le terrain. |                           |
|  |            |                       | La visite des résidences s'est poursuivie aux endroits impactés par les inondations afin d'identifier s'il y a écoulement de produits pétroliers dans les résidences. J'ai parcouru, en présence de Jessie Laliberté, les avenues 8 et 9. Aucun écoulement n'a été observé. De plus, très peu de résidents utilisent l'huile à chauffage. Toutefois, plus on avance vers l'Est du secteur inondé, soit dès la 15 <sup>ème</sup> avenue, on constate moins de résidences impactées ou impacts mineurs notamment par remontée des eaux du sol.  |                           |
|  |            |                       | Enfin, ces interventions visaient à identifier des sources de pollution potentielles et de procéder aux interventions appropriées le cas échéant. Cette mesure s'est avérée efficace et a permis d'identifier des sources de pollution notamment les écoulements et des fuites d'huiles à chauffage dans certaines résidences. La situation est sous contrôle selon nos observations et un suivi sera réalisé.  |                           |

12 Vérification complémentaire à l'intervention  SO

13 Conclusion

Alors que la réintégration de certaines résidences inondées à débiter, le but de l'intervention était d'identifier les emplacements où il y a eu des déversements de matières dangereuses et d'effectuer un suivi des travaux de récupération déjà amorcés.

Nous nous sommes tout d'abord rendus à l'emplacement où la digue avait cédé. Nous avons constaté que la réparation temporaire a permis de stabiliser l'infiltration d'eau dans le quartier protégé par la digue. L'estacade installée la veille à la sortie de l'effluent du réseau d'égout pluvial est en bon état et des reflets d'hydrocarbures sont observable en amont de celle-ci alors qu'il n'y en pas en aval.

Par la suite, nous avons fait du porte-à-porte sur les 18e, 17e et 16e avenues afin d'identifié les emplacements de réservoir de matières dangereuses et vérifier si des écoulements se sont produits. Une collecte des petits contenants de matières dangereuses a été organisé par l'entreprise de récupération mandatée et l'information a été communiquer aux citoyens.

La patrouille du quartier nous a menés à une intervention dans un fossé de la 17<sup>ème</sup> avenue où nous avons constaté des reflets d'hydrocarbure à la surface de l'eau. Les contaminants ont été confinés et la recherche de la source à l'origine de ces contaminants n'a pas permis d'identifié une source précise. Un suivi a été assuré par l'entreprise de récupération mandaté par la municipalité.

De plus, nous avons constaté que les travaux de récupération des matières dangereuses et des matières contaminés au mazout a débuté dans le sous-sol de la résidence situé au <sup>53-</sup>22<sup>e</sup> avenue et nous sommes intervenus à une résidence situé au <sup>53-</sup>18<sup>ème</sup> avenue pour contenir un déversement de mazout dans le fossé de rue. <sup>54</sup>

Le 10 mai, deux lieux ont été identifiés pour lesquelles, une contamination aux hydrocarbures a été constatée. Il s'agit d'une résidence au <sup>53-54</sup> rue des Érables où il y avait présence d'un réservoir au 3/4 rempli d'huile à chauffage. Au <sup>53-</sup>16<sup>ème</sup> Avenue, des nappes d'hydrocarbures ont été constatées. La compagnie de récupération Environnement Rive Nord a été informée afin de procéder à la récupération des contaminants ces deux endroits.

14 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés  SO

15 Autres éléments pertinents  SO

|   |  |
|---|--|
| <b>16 Recommandations</b>   |  |
| Ainsi, je recommande d'effectuer des suivi pour les lieux ayant été impactés par des écoulements d'hydrocarbures. |  |
| Rédigé par : Alexandre Giroux et Fouad Ghafir   | Fonction : Intervenant d'Urgence-Environnement |
| Signature : Alexandre Giroux  | Date de signature : 2019-06-14                 |
| Signature : Fouad Ghafir  |  |

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| <b>17 Vérification du rapport</b> |   |
| Approuvé par : Nadine Lagacé      | Fonction : Coordonnatrice Urgence-Environnement |
| Signature : <i>Nadine Lagacé</i>  | Date : 2019-06-14                               |
| Commentaires :                    |   |



Photo 1 : IMG\_1589.JPG : 17<sup>ème</sup> avenue devant la résidence portant le numéro 53-54



Photo 2; IMG\_1600.JPG : Récupération des hydrocarbures dans le fossé nord de la rue sauvé avec un Hydro-Excavateur



Photo 3 : IMG\_1598.JPG : Les meubles et autres articles contaminés de la résidence du 53- 22<sup>ème</sup> avenue sont déposés dans un conteneur étanche.  
54



Photo 4 : IMG\_1596.JPG <sup>53-</sup><sub>54</sub> 22<sup>ème</sup> avenue. Tapis absorbant installés pour éviter de contaminer les surfaces extérieures.



Annexe photos



IMG\_0287.JPG  
Nappe d'hydrocarbures au 53-16<sup>e</sup> avenue  
54



IMG\_3350.JPG  
Décontamination au 53-22<sup>e</sup> avenue  
54



IMG\_3354.JPG  
Décontamination au 53-20<sup>e</sup> avenue  
54



IMG\_0296.JPG  
résidence impactée par un déversement d'huile à chauffage au 53-18<sup>e</sup> avenue  
54

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Lanaudière et des Laurentides  
Région : Lanaudière

1 Identification

|  |                         |  |
|--|-------------------------|--|
| Date de l'intervention : 2019-05-12  | Heure de début : 9 h 00 | Heure de fin : 15 h 00                       |
| Intervention effectuée par : Jessie Laliberté  |                         |  |
| Accompagné par : <span style="float: right;">↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO</span> |                         |  |
| 1  | Nom : Fouad Ghafir      | Fonction : Intervenant Urgence-Environnement |

1.1 Demande  SO

|  |                           |
|--|---------------------------|
| N° de demande : 200394985  | Type de demande : Urgence |
| Objet de la demande : Intervention d'Urgence-Environnement 2014-20?? - Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides |                           |

1.2 Intervention

|  |   |
|--|---|
| N° d'intervention : 301392439  | Type d'intervention : Inspection pour suivi d'urgence |
| N° de gestion doc. : 7110-15-19-72025-040  | N° de document : 401813201                            |
| But de l'intervention : Sainte-Marthe-sur-le-Lac / Digue de la frayère / suivi des inondations (évaluation des dommages environnementaux causés par les déversements accidentels de matières dangereuses durant les inondations) |   |

2 Lieu concerné par l'intervention ↓↑ - +

|   |   |
|---|---|
| 1 | Nom du lieu : Digue de la Frayère - Sainte-Marthe-sur-le-Lac                                      |
|   | Nom usuel du lieu :   |
|   | N° du lieu : X2111234   |
|   | Type de lieu : digue et jetée   |
|   | Localisation du lieu : Adresse du lieu : Sainte-Marthe-sur-le-Lac - MRC Deux-Montagnes H0H 0H0    |
|   | Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,522379000000;-73,927351000000 |

3 Intervenant du lieu ↓↑ - +

| # | Nom                               | Implication dans le lieu | Adresse postale (si différente du lieu)                            | N° intervenant SAGO | N° de lieu SAGO |
|---|-----------------------------------|--------------------------|--|---------------------|-----------------|
| 1 | Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac |                          | 3000, chemin d'Oka<br>Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec)<br>J0N 1P0 | 13434550            | X2111234        |

4 Condition météo  SO

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) ↓↑ - +  SO

| # | R                                   | C                        | Nom            | Fonction   | N° de téléphone |
|---|-------------------------------------|--------------------------|----------------|--|-----------------|
| 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Jacques Madore | Propriétaire de la compagnie Environnement Rive-Nord | ---             |
| 2 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Citoyen        |  | ---             |

5.1 Mode d'identification

|  |   |   |                                |
|--|---|---|--------------------------------|
| But expliqué :   | <input checked="" type="checkbox"/> oui     | <input type="checkbox"/> non              | <input type="checkbox"/> s. o. |
| Mode d'identification :  | <input checked="" type="checkbox"/> verbale | <input type="checkbox"/> preuve de statut |                                |
| But expliqué à/Identification faite auprès de : Citoyen, Jacques Mador |   |   |                                |

6 Plainte  SO

7 Photo numérique  SO

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - +  SO

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - +  SO

10 Équipement utilisé ↓↑ - +  SO

| 11 Echantillon                           |                                 |                         |                              |                                  | ↓ ↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|--|---------------------------------|-------------------------|------------------------------|----------------------------------|--|
| #  | Identification des échantillons | Nature                  | Type                         | Nombre de points de prélèvements | Nombre de contenants                           |
| 1  |                                 | Sélectionner une valeur | Sélectionner une valeur      |                                  |  |
| Duplicata des échantillons remis :       |                                 |                         | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non     | <input type="checkbox"/> s. o.                 |
| Demandes d'analyses jointes au rapport : |                                 |                         | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non     | <input type="checkbox"/> s. o.                 |

| 12 Mise en contexte  |  |  |  |  | <input type="checkbox"/> SO |
|--|--|--|--|--|-----------------------------|
| <p>Dû aux inondations des résidences à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, des réservoirs d'huile à chauffage se sont écoulés dans des sous-sols de résidences ainsi que dans des fossés. Du porte-à-porte a été fait sur l'ensemble de la zone affectée par les inondations afin de cibler les déversements. Mon intervention vise à continuer le porte-à-porte afin de vérifier s'il y a d'autres déversements d'hydrocarbure et de faire le suivi des déversements déjà connus.</p> |  |  |  |  |                             |

| 13 Description de l'intervention   |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
| <p>Je me rends sur place et rejoins mon collègue Fouad Ghafir. Nous allons faire le tour des maisons qui ont été ciblées dans les derniers jours.</p> <p style="text-align: center;">53-</p> <p><u>Maison située 54 18ème Avenue</u><br/> Nous allons voir la résidence. Il n'y a personne. Une odeur d'huile à chauffage est présente autour de la résidence et on peut voir de la contamination en dessous du balcon de la maison. Aucun travail de récupération n'a été entamé. Des couches absorbantes sont présentes dans les trous d'eau située en avant de la maison. Une coloration d'huile à chauffage est présente à la surface des trous d'eau.</p> <p style="text-align: center;">53-</p> <p><u>Maison située au 54 22ème Avenue</u><br/> Nous nous rendons à la résidence. Des gens de la firme Environnement Rive-Nord sont sur place en train de défaire le sous-sol. La personne responsable de la compagnie nous mentionne que les matières vont être traitées comme une matière dangereuse et être disposées dans un lieu autorisé.</p> <p style="text-align: center;">53-</p> <p><u>Maison située au 54 20ème Avenue</u><br/> Des gens d'Environnement Rive-Nord travaillent à la résidence. Ils finissent de défaire le sous-sol. Les matériaux déjà sortis à l'extérieur par les propriétaires sont également récupérés et mis dans des conteneurs pour dispositions vers un lieu autorisé.</p> <p><b>Vérification de la digue</b><br/> Nous allons ensuite voir la digue. Il est possible de voir à l'endroit où la digue a été réparée qu'il y a toujours de l'écoulement d'eau provenant de sous la digue.</p> <p><b>Porte-à-porte</b><br/> Accompagné de Fouad, je vais faire du porte-à-porte pour aller vérifier s'il y a eu des déversements.</p> <p>9ème avenue <span style="float: right;">53-</span><br/> Il n'y avait personne à la maison portant le numéro <sup>53-</sup>54. Son voisin mentionne que le propriétaire chauffe à l'huile. Je n'ai perçu aucune odeur. Au numéro <sup>53-</sup>54 le propriétaire me mentionne avoir mis tout c'est matières dangereuses dans le haut de son cabanon. Il me mentionne toutefois que les hydrocarbures provenant de sa tondeuse se sont écoulés dans son cabanon et qu'il va s'occuper de nettoyer les murs.</p> <p>8ème avenue <span style="float: right;">53-</span><br/> Il n'y avait personne au numéro civique <sup>53-</sup>54 ainsi que la demeure située à gauche. Il y avait un réservoir d'huile à chauffage dans la résidence située au numéro civique <sup>53-</sup>54 mais elle n'a pas été touchée par les inondations et elle n'a pas eu de problème avec le réservoir.</p> <p style="text-align: center;">54</p> <p>Fouad quitte les lieux et je continue le porte-à-porte seule.</p> <p>7ème avenue<br/> Il n'y avait presque personne qui était présent à leur domicile. Le propriétaire que je rencontre me mentionne qu'il n'y a pas eu d'inondation sur la rue ainsi que sur les prochaines rues.</p> <p>J'ai continué de visiter les maisons sur la rue Mathys (parallèle au Lac). Les personnes à qui j'ai parlé me mentionnent ne pas avoir de réservoir d'huile à chauffage. Le responsable de la résidence située au <sup>53-</sup>54 n'était pas présent.</p> <p style="text-align: center;">54</p> <p>6ème avenue<br/> Personne n'a été inondé donc j'ai fait seulement les résidences situées près du lac et j'ai arrêté à la 5ème avenue.</p> <p style="text-align: center;">53- <span style="float: right;">53-</span></p> <p>Je suis par la suite retourné au <sup>53-</sup>54 18ème Avenue et il n'y avait aucun travail d'entamé. Je me rends à la maison située au <sup>53-</sup>54 20ème Avenue. Je rencontre M. Madore de chez Environnement Rive-Nord. Il m'explique qu'il a une équipe qui fait la collecte de matières résiduelles dangereuses aujourd'hui. Il me mentionne qu'il n'a pas encore eu le contrat pour récupérer les hydrocarbures présents dans le fossé et excavés le fossé touché. Il me mentionne qu'il n'a pas encore eu le mandat de la ville pour s'occuper de la maison située au <sup>53-</sup>54 18ème Avenue. Je lui mentionne que je vais informer ma coordonnatrice. Les travaux de récupération des matériaux au sous-sol de la maison qui est située au <sup>53-</sup>54 20ème sont terminés. Demain, ils entameront le lavage du béton. Pour la maison située au <sup>53-</sup>54 22ème avenue, les travaux devraient être terminés demain et elle sera laver après-demain.</p> <p style="text-align: right;">54</p> |  |  |  |  |

14 Vérification complémentaire à l'intervention  SO

15 Conclusion

Les travaux de récupération sont en cours. Aucun nouveau déversement n'a été constaté.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés  SO

17 Recommandations

Ainsi, je recommande de poursuivre le suivi.

|                               |                        |
|-------------------------------|------------------------|
| Rédigé par : Jessie Laliberté | Fonction : Inspectrice |
| Signature :                   | Date de signature :    |

18 Vérification du rapport d'intervention  SO

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| Approuvé par : Nadine Lagacé     | Fonction : Coordinatrice des Urgences Environnementales |
| Signature : <i>Nadine Lagacé</i> | Date : 2019-05-31                                       |
| Commentaires :                   |   |

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides  
Région : Laurentides

1 Identification

Date de l'intervention : 2019-05-16

Heure de début : 09 h 30

Heure de fin : 15 h 20

Intervention effectuée par : Alexandre Giroux

Accompagné par :

↓↑ - +  SO

1.1 Demande

SO

N° de demande : 200394985

Type de demande : Urgence

Objet de la demande : Intervention d'Urgence-Environnement 2014-20?? - Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

1.2 Intervention

N° d'intervention : 301393387

Type d'intervention : Inspection pour suivi d'urgence

N° de gestion doc. : 7110-15-19-72025-040

N° de document : 401819002

But de l'intervention : Sainte-Marthe-sur-le-Lac / Digue de la frayère / suivi des inondations (évaluation des dommages environnementaux causés par les déversements accidentels de matières dangereuses durant les inondations)

2 Lieu concerné par l'intervention

↓↑ - +

1 Nom du lieu : Digue de la Frayère - Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Nom usuel du lieu :

N° du lieu : X2111234

Type de lieu : digue et jetée

Localisation du lieu : Adresse du lieu : Sainte-Marthe-sur-le-Lac - MRC Deux-Montagnes H0H 0H0

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,522379000000:-73,927351000000

3 Intervenant du lieu

↓↑ - +

| # | Nom                               | Implication dans le lieu | Adresse postale<br>(si différente du lieu)                         | N° intervenant<br>SAGO | N° de lieu<br>SAGO |
|---|-----------------------------------|--------------------------|--|------------------------|--------------------|
| 1 | Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac |                          | 3000, chemin d'Oka<br>Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec)<br>J0N 1P0 | 13434550               | X2111234           |

4 Condition météo

SO

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)

↓↑ - +  SO

6 Plainte

SO

7 Photo numérique

SO

Nombre de photos prises sur le terrain : 18

Nombre de photos intégrées au rapport : 4

Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Alexandre Giroux avec un appareil photo de type Canon Power Shot A550. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : T:\Commun\Urgences\_Albums\Rapports finaux de suivi d'urgence\DR15\72015\_Sainte-Marthe-sur-le-Lac\2019\7110-15-19-72025-040\photos 2019-05-16

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.

7.1 Modification apportée aux photos numériques

↓↑ - +  SO

8 Grille d'intervention annexée

↓↑ - +  SO

9 Autre pièce annexée au rapport

↓↑ - +  SO

10 Équipement utilisé

↓↑ - +  SO

11 Échantillon

↓↑ - +  SO

**12 Mise en contexte**  SO

- Suite aux inondations survenue au printemps 2019, une rencontre quotidienne de tous les organismes impliquer à lieu au CCMU (centre de commandement de mesure d'urgence).
- La municipalité est intervenue d'urgence pour stabiliser la digue à l'extrémité de la 23<sup>ème</sup> avenue alors qu'une infiltration d'eau est survenue à l'intérieur du quartier endigué.

**13 Description de la**

**rencontrent au CCMU :**

**Eau potable :** La municipalité a pris des échantillons d'eau sur le réseau d'eau potable soit 19 échantillons sur deux jours consécutifs (19 +19) dans le but de lever l'avis d'ébullition préventif. La municipalité est dans l'attente de la réception des résultats d'analyses.

**Déchets de démolition :** Le directeur des travaux publics affirme que jusqu'à présent 5 000 tonnes de déchets de démolition ont été acheminés au LET (Lieu d'enfouissement technique) BFI de Terrebonne. Il reçoit les bons de transport et la dispositions des déchets de démolition est sous contrôle.

53-  
**Résidence 54-18e avenue :** Le sous-sol de cette résidence est contaminé au mazout et elle n'a pas pu être entièrement décontaminée puisque l'équipe de récupération ne pouvait pas accéder au réservoir de mazout pour des raisons de sécurité. La société d'habitation du Québec m'informe que la vérification effectuée le 11 mai 2019 concernait la structure de la résidence et qu'elle ne possède pas l'expertise pour ce qui est d'une contamination aux hydrocarbures. Dans une conversation téléphonique avec le directeur du service d'incendie, je recommande de demander une estimation des coûts de décontamination de la résidence à l'entreprise de récupération qu'il a mandatée selon plusieurs scénarios possibles. Ainsi les propriétaires auront une valeur à présenter à leur agent d'indemnisation pour qu'une décision soit prise quant à ce bâtiment.

**Écocentre temporaire opéré par environnement Rive-Nord :**

Je constate que l'écocentre temporaire est toujours mis à la disposition des citoyens (photo 1). Le président d'environnement Rive-Nord m'informe que jusqu'à maintenant son entreprise a récupéré :

- 3 conteneurs de peinture et autres produits domestiques dangereux qui seront disposée chez 23-24
- 5 conteneurs de sols contaminés qui seront disposés au site de traitement 23-24
- Le matériel contaminé (ex : meuble) au mazout est disposé au site de l'entreprise 23-24

**Travaux d'urgence de réparation de la digue à l'extrémité de la 23e avenue :**

Le directeur des travaux publics de Sainte-Marthe-sur-le-Lac m'informe que la municipalité est intervenue pour stabiliser la digue à l'extrémité de la 23e avenue suite à l'observation d'une fuite. La stabilisation consiste à retenir en place les sédiments constituant la digue et de laisser passer l'eau. Suivant les conseils d'un ingénieur spécialisé en barrage, la municipalité a couvert une section de la digue d'une membrane géotextile sur lequel de la pierre concassée a été déposée. Je constate que l'intervention a été faite à la base de la digue où une jetée de pierre concassée d'environ 10 mètres de large par 75 mètres de long dans un bassin d'eau longeant la digue à l'intérieur du quartier endigué (photo 2 et 3). Je constate un léger suintement d'eau entre la digue et la jetée de pierre (photo 4).

**Patrouille du quartier endigué :**

Par la suite, j'ai patrouillé le quartier de la 24<sup>ème</sup> avenue jusqu'à la 29<sup>ème</sup> avenue. Peu de gens ont réintégré leur résidence dans ce secteur et je n'ai pas identifié d'endroit où des travaux de récupération est nécessaire.

**14 Vérification complémentaire à l'intervention**  SO

**15 Conclusion**

Le but de l'intervention était de participé à la rencontre du CCMU et de documenter l'intervention d'urgence qui a été faite pour stabiliser la digue à l'extrémité de la 23e avenue.

La rencontre au CCMU a permis de faire l'état de situation de certains éléments d'intérêt pour le ministère soit l'eau potable, la gestion des déchets de démolition et les endroits en attente de décontamination (résidence située au 53-18e Avenue). Quant aux travaux d'urgence qui ont été réalisés par la municipalité pour stabiliser la digue, il consiste à l'aménagement d'une membre géotextile couvert d'une jetée de pierres concassées d'environ 10 mètres de large par 75 mètres de long dans un bassin d'eau longeant la digue à l'intérieur du quartier endigué.

**16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés** ↓↑ - +  SO

**17 Recommandations**

Ainsi, je recommande de fermer cette intervention

Rédigé par : Alexandre Giroux Fonction : Inspecteur

Signature : *Alexandre Giroux* Date de signature : 2019-06-13

| 18 Vérification du rapport d'intervention <input type="checkbox"/> SO   |   |
|---|---|
| Approuvé par : Éric Gauthier  | Fonction : chef d'équipe secteurs industriel et municipal |
| Signature :   | Date :  |
| Commentaires : Selon les directives internes, cette intervention ne nécessite pas de vérification par le chef d'équipe. |   |



IMG\_1603.JPG

Photo 1: aménagement de l'écocentre temporaire.



IMG\_0299.JPG

Photo 2: Jetée de pierre concassées dans le bassin en aval de la digue.



IMG\_0301.JPG

Photo 3: Jetée de pierre concassées dans le bassin en aval de la digue.





*IMG\_0304.JPG*

Photo 4: suintement d'eau entre la digue et la jetée.

## CROQUIS

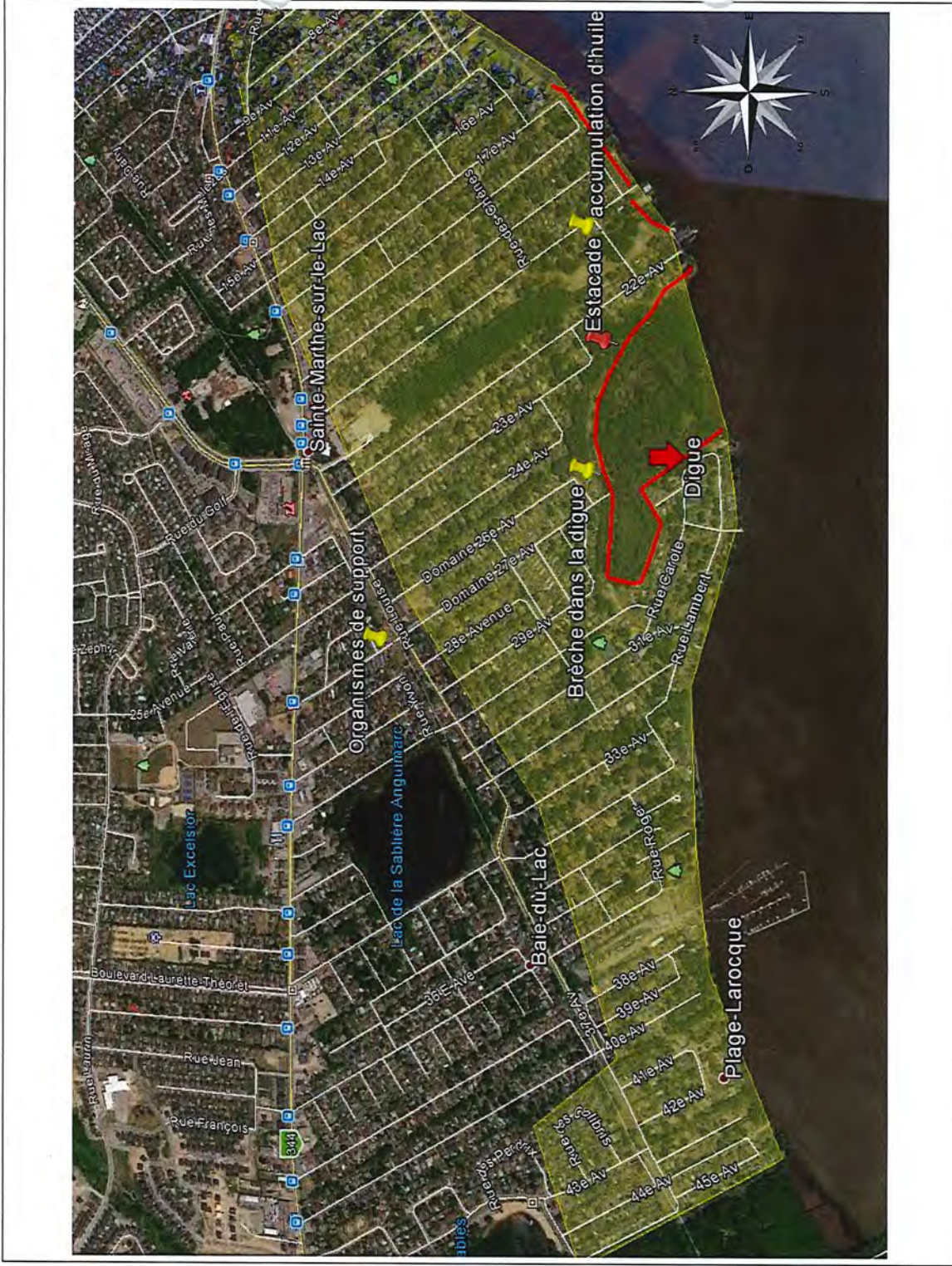
Lieu:  
Sainte-Marthe-sur-le-Lac  
Digue de la Frayère  
Suivi de l'inondation printemps 2019

N/D: 7110-15-19-72025-040

Date de l'intervention:  
9 et 10 mai 2019

Échelle: aucune

Préparé par:  
*Mireille Dumont*  
2019-05-10



**INTERVENTION TERRAIN**

|  |                                |                        |  |
|--|--------------------------------|------------------------|--|
| <b>1 Identification</b>  |                                |                        |  |
| Date de l'événement : 2019-05-25   | Heure de l'évènement : 12 h 10 |                        |  |
| Date du signalement : 2019-05-25   | Heure du signalement : 12 h 10 |                        |  |
| Date de l'intervention : 2019-05-25  | Heure de début : 13 h 25       | Heure de fin : 14 h 32 |  |
| Intervention effectuée par : Alexandre Giroux  |                                |                        |  |
| Accompagné par : <span style="float: right;">- + <input checked="" type="checkbox"/> SO</span> |                                |                        |  |

|  |                           |
|--|---------------------------|
| <b>1.1 Demande</b>   |                           |
| N° de demande : 200394985  | Type de demande : Urgence |
| Objet de la demande : Intervention d'Urgence-Environnement 2014-20?? - Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides |                           |

|   |  |
|---|--|
| <b>1.2 Intervention</b>   |  |
| N° d'intervention : 301391968   | Type d'intervention : Intervention d'urgence-environnement (terrain) |
| N° de gestion doc. : 7110-15-19-72025-061   | N° de document : 401812609   |
| But de l'intervention : Sainte-Marthe-sur-le-Lac / dépôt et enfouissement de matières résiduelles / Municipalité de De Sainte-Marthe-sur-le-lac / extrémité de la rue de l'érablière. |  |
| Catégorie : <input checked="" type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3   |  |

|                        |           |           |                 |
|------------------------|-----------|-----------|-----------------|
| <b>1.3 Signalement</b> |           |           |                 |
| Nom                    | Fonction  | Organisme | N° de téléphone |
| 53-54                  | Citoyenne | N/A       | 53-54           |

| <b>1.4 Produits en cause</b>           |       |                         |       |          |                   |                    |       | - | + | <input type="checkbox"/> SO |
|--|-------|-------------------------|-------|----------|-------------------|--------------------|-------|---|---|-----------------------------|
| Nom<br>(Inscrire le CAS si nécessaire) | NIP   | Classe                  | État  | Quantité | Quantité déversée | Quantité récupérée | Unité |   |   |                             |
| Déchets divers                         | ----- | Sélectionner une valeur | ----- | Inconnue |                   |                    |       |   |   |                             |

|  |   |  |  |  |  |                      |  |  |  |  |   |  |
|--|---|--|--|--|--|----------------------|--|--|--|--|---|--|
| <b>2 Lieu concerné par l'intervention</b>  |   |  |  |  |  |                      |  |  |  | -  | + |  |
| 1  | Nom du lieu : Sainte-Marthe-sur-le-Lac - URGENCE (Accident routier et autres) |  |  |  |  |                      |  |  |  |  |   |  |
|  | Nom usuel du lieu : Sainte-Marthe-sur-le-Lac                                  |  |  |  |  |                      |  |  |  |  |   |  |
|  | N° du lieu : X2151587   |  |  |  |  | Type de lieu : route |  |  |  |  |   |  |
|  | Localisation du lieu : Municipalité : Sainte-Marthe-sur-le-Lac                |  |  |  |  |                      |  |  |  |  |   |  |
|  | Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :              |  |  |  |  |                      |  |  |  |  |   |  |
| Milieu impacté : <input type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Air <input checked="" type="checkbox"/> Sol |   |  |  |  |  |                      |  |  |  | Infrastructure : <input type="checkbox"/> Souterraine <input type="checkbox"/> Surface |   |  |

| <b>3 Intervenant du lieu</b>      |                          |  |                     |                 | - | + |
|-----------------------------------|--------------------------|--|---------------------|-----------------|---|---|
| Nom                               | Implication dans le lieu | Adresse postale<br>(si différente du lieu)                         | N° intervenant SAGO | N° de lieu SAGO |   |   |
| Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac |                          | 3000, chemin d'Oka<br>Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec)<br>JON 1P0 | 13434550            | X2151587        |   |   |

| <b>4 Condition météo</b> |                             |                |                 |           |  | <input type="checkbox"/> SO |
|--------------------------|-----------------------------|----------------|-----------------|-----------|--|-----------------------------|
| Description :            |                             |                |                 |           | <input checked="" type="checkbox"/> Précisions |                             |
| État du ciel             | Obstruction à la visibilité | Précipitations | Vent            |           | Température                                    |                             |
| Ensoleillé               | Aucune                      | Aucune         | Vitesse<br>km/h | Direction | 18 ° C   |                             |
|                          |                             |                |                 | —         |  |                             |

| 5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) - + <input type="checkbox"/> SO |                                     |                 |   |                 |
|---|-------------------------------------|-----------------|---|-----------------|
| R   | C                                   | Nom             | Fonction  | N° de téléphone |
| <input checked="" type="checkbox"/>                                       | <input type="checkbox"/>            | Yannick Poirier | Directeur des travaux publics de Sainte-Marthe-sur-le-lac | 53-54           |
| <input checked="" type="checkbox"/>                                       | <input type="checkbox"/>            | 53-54           | Citoyenne   |                 |
| <input type="checkbox"/>  | <input checked="" type="checkbox"/> | Nadine Lagacé   | coordonnatrice Urgence Environnement MLLL                 |                 |

#### 5.1 Mode d'identification

But expliqué :  oui  non  s. o.

Mode d'identification :  verbale  preuve de statut

But expliqué à/Identification faite auprès de : Yannick Poirier

#### 6 Photo numérique SO

Nombre de photos prises sur le terrain : 13

Nombre de photos intégrées au rapport : 3

Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Alexandre Giroux avec un appareil photo de type Iphone. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : T:\Commun\Urgences\_Albums\Rapports finaux de suivi d'urgence\DR15\72015\_Sainte-Marthe-sur-le-Lac\2019\7110-15-19-72025-061\photos 2019-05-25

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.

#### 6.1 Modification apportée aux photos numériques - + SO

| Identifications des photos | Modifications apportées                 |
|----------------------------|---|
| 1                          | fusion panoramique des photos 446 à 449 |

#### 7 Grille d'intervention annexée SO

#### 8 Autre pièce annexée au rapport - + SO

#### 9 Équipement utilisé - + SO

| Type d'équipement | Modèle           | Commentaire      |
|-------------------|------------------|------------------|
| GPS               | Garmin Dakote 10 | précision +/- 3m |

#### 10 Échantillon - + SO

#### 11 Journal des opérations (rapport détaillé) - +

| Date       | Heure | Activités   |
|------------|-------|---|
| 2019-05-25 | 12h20 | De : Alexandre Giroux À : 53-54<br>Dans une conversation téléphonique suite au signalement à la centrale d'appel d'urgence environnement, la citoyenne m'informe que des opérations d'enfouissements de matières résiduelles (sacs de sable, béton et débris de construction) avec un bélier mécanique ce matin. Il s'agirait d'un terrain appartenant à la municipalité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, mais le transport est fait par des camions qui ne sont pas identifiés au nom de la ville. Les activités ont cessé pour le moment. Nous convenons que des photos me seront transmises par texto et qu'elle m'avisera si les activités se poursuivent aujourd'hui.  |
|            |       | De : Alexandre Giroux À : Nadine Lagacé<br>J'informe ma coordonnatrice de l'événement. Elle me recommande notamment d'aviser la municipalité du signalement.  |
| 2019-05-25 | 13h45 | De : Alexandre Giroux À : Yannick Poirier<br>Je laisse un message à la boîte vocale du directeur des travaux publics de Sainte-Marthe-sur-le-lac.   |
| 2019-05-25 | 13h00 | De : Alexandre Giroux À : 53-54<br>Je reçois des photos d'un amas de matières résiduelles de la part de la citoyenne et elle m'indique que les activités de transport ont repris. Je me déplace en direction de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.   |
| 2019-05-25 | 13h25 | De : Alexandre Giroux À : Yannick Poirier et 53-54<br>En route, je reçois un retour d'appel du directeur des travaux publics de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et il m'indique qu'il est sur les lieux du signalement. Je vais à la rencontre du directeur des travaux publics et d'un petit groupe de citoyen qui ont été alerté par un groupe sur les médias sociaux.   |
|            |       | Le directeur des travaux publics confirme qu'il s'agit d'un terrain de la municipalité qui leur a été cédé, par l'entreprise de M. Dumoulin, pour un espace parc dans le cadre d'un développement domiciliaire. La municipalité utilise ce terrain pour déposer temporairement la pierre concassée et le sable utilisé dans l'aménagement de digue temporaire lors des inondations du printemps 2019. La municipalité à l'intention de réutiliser ce matériel pour les futurs travaux de renforcement de la digue permanente. Il m'indique que les sacs de sable seront ouverts manuellement avant d'être vidés de leur contenu. Les sacs vides seront disposés à un lieu d'enfouissement technique. Je constate qu'il n'y a pas d'activité d'enfouissement de matières résiduelles à cet endroit (photo 1 et 2). |

| 11 Journal des opérations (rapport détaillé) |  | - +  |
|--|--|--|
|  |  | <p>Les photos reçues par texto ont été prises à 250 m du lieu d'entreposage temporaire du matériel granulaire. Le directeur des travaux publics affirme que la municipalité est déjà informée de ce dépôt sauvage de matières résiduelles. Je constate qu'il s'agit de boîtes d'une boisson énergétique nommée « Rage Shot » dont le dépôt représente moins de 60 m3 (photo 3). Il est convenu que la municipalité prendra en charge ce dépôt illicite.</p> <p>Les citoyens présents sont très préoccupés par la contamination possible des sols et l'impact sur la santé de la population des zones qui ont été inondées. Toutefois, les citoyens affirment que le ministère de la Santé publique a déjà évalué la situation lors de la réintégration des résidences situées dans les zones inondées. J'ai donc discuté avec eux dans le but de raisonner leurs craintes quant aux impacts des inondations sur la qualité de l'environnement.</p> <p>Je quitte les lieux à 14h32.</p> |

| 12 Vérification complémentaire à l'intervention | <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|---|--|
|---|--|

| 13 Conclusion  |
|--|
| <p>Je suis intervenu en compagnie du directeur des travaux publics de la municipalité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac sur un terrain municipal situé à l'extrémité de la rue des Érables. Le signalement rapportait qu'il y avait de l'enfouissement de matières résiduelles sur ce terrain. Après vérification, il s'agit d'un site de dépôt temporaire de matériels granulaires utilisé dans l'aménagement de digues temporaires dans la municipalité de Sainte-Marthe-sur-le-Lac lors des inondations du printemps 2019. Rien ne me laisse croire qu'il y a de l'enfouissement de matières résiduelles à cet endroit.</p> <p>Un dépôt illicite de matières résiduelles de moins de 60 m3 a été constaté sur un terrain privé. La municipalité prendra en charge ce dépôt de matières résiduelles.</p> |

| 14 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés | - + <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|--|--|
|--|--|

| 15 Autres éléments pertinents | <input checked="" type="checkbox"/> SO |
|-------------------------------|--|
|-------------------------------|--|

| 16 Recommandations                             |  |
|--|--|
| Ainsi, je recommande de fermer l'intervention. |  |
| Rédigé par : Alexandre Giroux                  | Fonction : Intervenant d'Urgence-Environnement |
| Signature : <i>Alexandre Giroux</i>            | Date de signature : 2019-05-31                 |

| 17 Vérification du rapport   |  |
|------------------------------|--|
| Approuvé par : Nadine Lagacé | Fonction : Coordinatrice Urgence-Environnement |
| Signature :                  | Date : 2019-06-03                              |
| Commentaires :               |  |



Panorama 446 à 449.jpg

Photo 1: dépôt temporaire de gravier provenant de la digue temporaire.



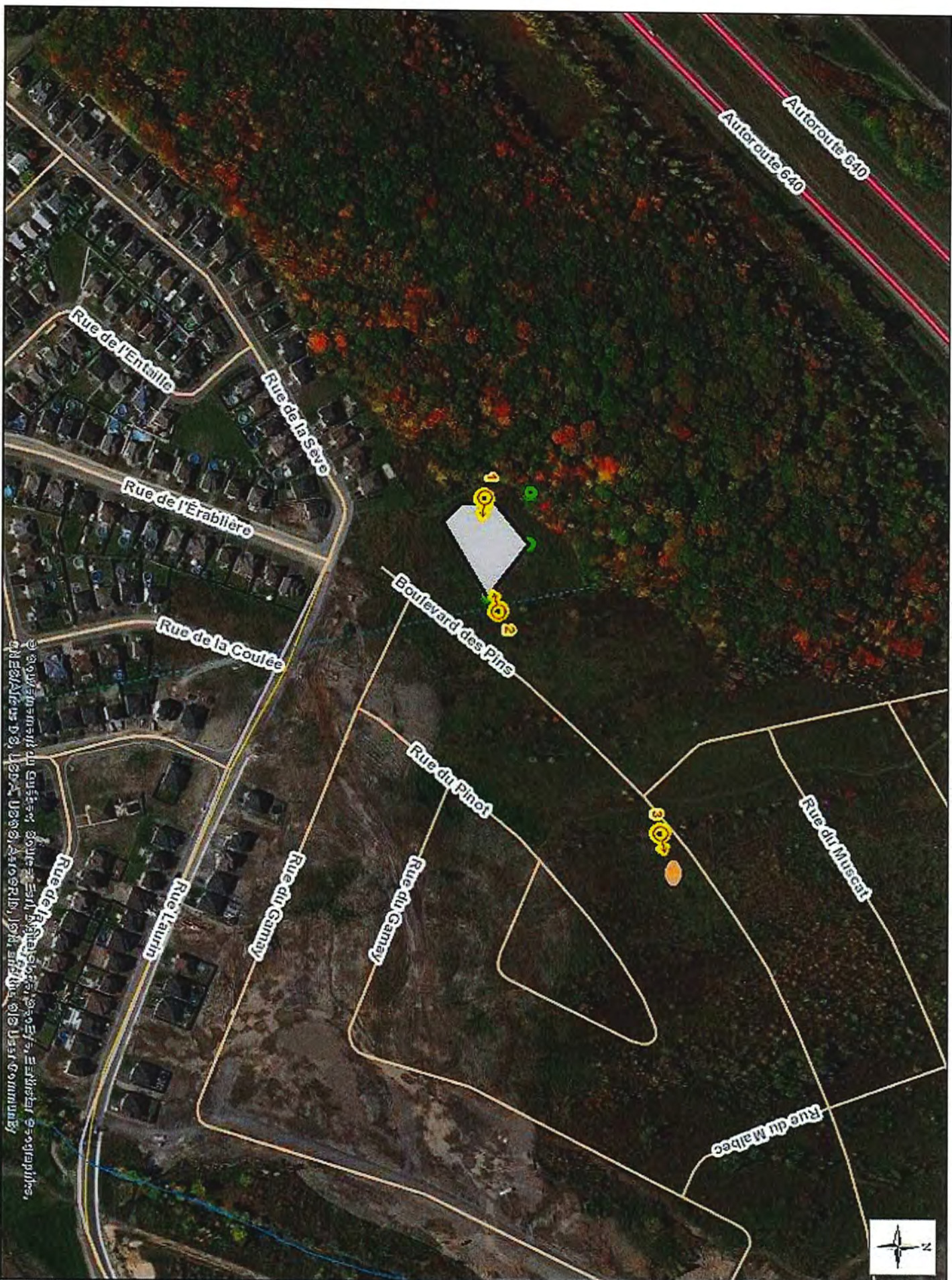
IMG\_0455.JPG

Photo 2: Sable et sac provenant des digues de protection des infrastructures lors de inondations du printemps 2019.





IMG\_0456.JPG

Photo 3: Dépôt sauvage de matières résiduelles situé à 230 mètres du site de dépôt de gravier.



Municipalité de Ste-Marthe-sur-le-Lac  
2019-05-25


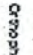
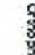

**LÉGENDE :**

-  Point géoréférencé
-  no de la photo et angle de prise de vue

**Échelle :**



**Sources des données :**

- Données vectorielles (carte topographique, limites administratives, etc.) :  OpenStreetMap
- Coordonnées géométriques :  Gouvernement du Québec ou  Communauté métropolitaine de Montréal
-  Gouvernement du Québec, 15-18-0105 Révisé le 20-17.

Réalisé par : Alexandre Giroux

Ministère  
du Développement durable,  
de l'Environnement  
et de la Lutte contre les  
changements climatiques

